

Prix de l'abonnement:

EDITION QUOTIDIENNE \$2.00 par semaine... \$1.00 pour 4 mois... \$3.00 par année... \$1.50 pour 6 mois.

8 PAGES

Le Soleil

ORGANE DU PARTI LIBÉRAL

ADRESSE:

— LE —

"SOLEIL"

QUEBEC

La Compagnie d'Imprimerie du "Soleil", Éditeur

TROIS EDITIONS PAR JOUR.—MATIN, MIDI ET SOIR.

BUREAUX: 39-92, Côte Lament gne. 33-33, Rue No-De-Dame.

Vieux sophisme percé à jour

L'organe anglais de M. Tarte à Québec répète textuellement les lamentations de Jérémie de son congénère français de Montréal.

Ce gros ohagria, au milieu de l'allégresse, de l'abondance et de la prospérité générales, donne à penser que les affaires ne vont pas bien partout, et qu'à la suite de pénibles revers, comme il s'en voit dans les meilleures familles, la perte soudaine d'une bonne place, un coup de tête quelconque, des imprudents, fastueux de la veille, peuvent du jour au lendemain se voir réduits à la merci de la St-Vincent de Paul, obligés de passer le chapeau parmi les gros industriels qu'on a connus dans les beaux jours.

Ce sont des accidents qui peuvent arriver; mais vouloir faire partager par la nation entière le deuil d'infortunes aussi fortuites, c'est un peu fort par exemple. On appelle cela verser des larmes de crocodile.

La grosse peine des journaux de M. Tarte, c'est que le Canada a doublé ses importations des États-Unis depuis que M. Laurier est au pouvoir, et que nous achetons plus de nos voisins que nous ne leur vendons. On a déjà vu des gens gémir pour quelque chose de plus sérieux que d'avoir plus les moyens d'acheter et de mener un plus pompeux train de vie aujourd'hui qu'hier; aucun homme sensé n'y voit un symptôme d'appauvrissement.

Franchement, M. Tarte ne fait pas honneur à sa réputation en invoquant cet antique sophisme, usé, percé, qu'on voit le jour au travers. Il connaît trop bien l'économie politique pour prétendre trancher, à lui tout seul, la vieille, vieille dispute de la balance du commerce, sur laquelle les plus fortes têtes de l'école moderne n'ont pas encore pu associer les termes d'un théorème absolu. C'est à peu près comme l'électricité, que l'homme s'est astreint sans pouvoir la définir; on est réduit à conjecturer cette force mystérieuse d'après ses manifestations infiniment variables suivant les temps, les lieux et les circonstances.

M. Tarte sait que la plupart des pays les plus prospères de la terre, la Grande-Bretagne en tête, ont constamment contre eux la balance du commerce; on n'en compte à vrai dire que trois ou quatre qui exportent plus qu'ils n'importent, et ce ne sont pas tous les plus riches. Cela ne prouve pas que le fait d'avoir une balance de commerce adverse soit une marque d'appauvrissement.

On sait d'ailleurs à quel prix les États-Unis ont mis la balance du commerce en leur faveur; c'est en sacrifiant sur les marchés étrangers le surplus de leur production. Il est toujours facile de vendre au dessous du prix coûtant, mais c'est un procédé de banqueroutier. En pareils cas, le profit est pour l'acheteur, non pour le vendeur; ceci est élémentaire.

Il est vrai que depuis 1896 nous avons doublé nos achats des États-Unis; mais qu'est-ce que cela prouve? D'abord, que notre capacité d'acheter a notablement augmenté depuis six ans. Puis, que nous avons profité du bon marché en nous procurant des articles de luxe non manufacturés chez nous, à meilleures conditions que les Américains ne les paient eux-mêmes. Ensuite, qu'il y a une infinité de marchandises qui ne peuvent être fabriquées aussi profitablement dans un marché de 5 millions que dans un marché de 75 millions d'âmes. Enfin, que prouve notre énorme importation d'acier américain, sinon, que nous avons maintenant les moyens de construire plus de chemins de fer, plus de grands ponts, plus d'élevateurs et plus de palais, et que nous ouvrons plus de mines d'or et d'autres métaux précieux qu'auparavant? Si c'est de la décadence, tout cela, réjouissons-nous!

Au reste, la balance du commerce est-elle réellement contre nous? La Douane dit-elle toute la vérité? Elle rend bien compte des machines perfectionnées, des objets de grande métallurgie, des matériaux de toutes sortes qu'importent avec elles les compagnies américaines qui viennent s'implanter chez nous, comme des effets mobiliers des 40,000 agriculteurs américains qui sont venus l'an dernier prendre des terres au Canada. Mais elle ne dit rien des millions américains qui viennent ici chercher des placements. Puisque c'est une question d'argent, et que les journaux de M. Tarte en sont encore à croire que la monnaie, non la marchandise, est la richesse, ne peut-on pas dire que les Américains viennent acheter nos produits à nos portes? C'est leur propre argent qui ils viennent dépenser parmi nous, et ils nous paient la pleine valeur de nos denrées et de notre main d'œuvre; tandis que, lorsque nous allons acheter chez eux, ils nous donnent plus que la valeur de notre argent. L'avantage est manifestement de notre côté.

D'ailleurs on vient de voir que ce sont les Américains eux-mêmes qui sont responsables du surplus d'importations qui afflige si fort l'ex-ministre des Travaux Publics. Voudrait-il, par hasard, expulser aujourd'hui du territoire les capitalistes étrangers qui ont été des établissements merveilleux, du Cap-Bréton à la Colombie, après les y avoir attirés par une politique dont il a sa part de responsabilité?

La Protection a fait tout son effort, donné sa pleine mesure au Canada; assurément, en vingt-cinq ans de haut tarif, elle a eu tout le temps de créer les bienfaits qu'on lui attribue. Or, depuis que le tarif a été remanié par le gouvernement actuel, notre commerce a doublé; dans ces six dernières années, il est né plus d'industries canadiennes que n'en avaient engendré vingt-cinq années de protectionnisme à outrance. Il n'y a pas de théories qui tiennent contre des faits aussi éclatants.

Les gémissements de M. Tarte ne feront pas des Canadiens les malades imaginaires.

CONFONDU PAR SA PROPRE THESE

M. Tarte affecte d'être très épouvanté de notre excédent d'importations des États-Unis.

S'il veut réédifier un tout petit instant, il s'apercevra que les faits mêmes qu'il invoque tournent contre sa propre thèse. Ce ne sera pas long.

La balance du commerce est contre nous du côté américain, c'est-à-dire justement du côté où le tarif est resté ce qu'il était, ou est même dit-on, un peu plus élevé qu'auparavant.

La balance du commerce nous est favorable du côté de l'Angleterre, c'est-à-dire du côté où il a été abaissé de 33 p. c.

NOUVELLE VISITE A QUEBEC DE CERTAINS MAGNATS DE CHEMINS DE FER

Une importante conférence a été communée hier soir au Château Frontenac, et se continuera aujourd'hui à l'arrivée de M. Mann, l'associé de M. Mackenzie.

M. Mann est attendu par l'Express de midi, venant de la Nouvelle-Ecosse, où il était allé compléter les arrangements pour l'achat d'un chemin de fer, s'étendant depuis la Baie de Fundy, jusqu'à la Côte de l'Atlantique.

Ceux qui sont venus à sa rencontre, sont M. H. H. Melville, second vice-président du Grand-Nord, M. Hanna, troisième vice-président du Canada Northern.

La conférence a été commencée hier soir au Frontenac, entre M. Melville, M. Hanna, M. J. G. Scott, gérant du Grand-Nord, et M. Thomas McDougall, gérant général de la Banque de Québec, l'entretien a duré deux heures.

Nous avons tout lieu de croire qu'il sera décidé aujourd'hui d'agrandir considérablement l'élevateur à grain, construit par la compagnie à Québec par le temps qui court, il me semble. J'avais pourtant indiqué la source de ce travail qui n'a pas été fait du tout par l'ami de Z. L. Ptre, en disant que je l'avais pris dans les "Causeries du Dimanche". Or, comme à "l'Événement" on ne paraît pas connaître les "Causeries du dimanche", je vais ajouter pour leur information, que les "Causeries du dimanche" sont imprimées à Paris, chez M. Paul-Féron-Vran, 3 et 5, rue Bayard.

Pauvre Province de Québec!

Sous ce titre, nous lisons dans la "Semaine Religieuse de Montréal":

"L'Ottawa Journal" se joint à certains utopistes pour abuser la province de Québec et pour crier aux quatre coins de la confédération: "Le peu de crédit affecté à l'école par la province de Québec est une honte nationale. Le reste de la confédération n'est pas responsable de cet état de choses et ne peut l'empêcher, néanmoins la disgrâce est pour tout le Canada".

Nos ennemis jugent de l'état de l'Éducation publique, chez nous, par le budget, c'est-à-dire par la somme que lui alloue le gouvernement.

Le point de départ est faux. Le budget "gouvernemental" est le moins pour l'Éducation publique dans la province de Québec que dans les autres provinces de la confédération.

Mais le gouvernement est-il le seul à considérer ici? Faut-il laisser de côté les dépenses énormes que l'Église et la famille font, chez nous, pour l'éducation.

La prière, les religieux et les religieuses qui se livrent, corps et âme, du matin au soir, à la cause de l'éducation, dans nos dix-huit collèges et dans nos "trois cents" pensionnats, ne doivent-ils pas entrer en ligne de compte. Leurs services sont-ils moins appréciables parce qu'ils ne reçoivent rien du gouvernement? Leurs services sont-ils moins précieux, pour la cause de l'éducation, parce qu'ils sont engendrés par le zèle, par le sacrifice de soi-même et par la charité la plus pure?

C'est ici, messieurs les avocats du diable, que nous touchons du doigt, votre mauvaise foi. Ouvrez les yeux et la province n'a rien à en dire de vos critiques.

De fait et comme résultat matériel, nos enfants ont-ils moins de "vertus" que les enfants des autres provinces? Et, dans l'ordre moral, nos enfants ont-ils moins de "vertus" que ceux des provinces voisines?...

La province de Québec, nous l'affirmons de la province la plus "intellectuelle" du Canada.

Que l'on fasse une excursion dans nos conseils municipaux, dans nos banquets publics, dans notre Conseil Législatif, dans notre chambre provinciale, dans nos assemblées délibérantes en général; que l'on compare la moyenne par cent, des Canadiens-français qui sont capables d'ouvrir la bouche, de faire un discours et de braver une discussion, que l'on compare, dis-je, cette moyenne à celle de n'importe quelle nationalité d'une province quelconque, qui aura la palme!

Nos journaux font-ils moins longue figure que ceux d'autres langues? Notre littérature est-elle plus

pâle que celle de nos voisins? Nos poètes et nos historiens ne sont-ils pas plus nombreux que ceux de toutes les autres provinces ensemble?

Nos médecins ne sont-ils pas aussi savants, nos avocats moins brillants, nos légistes aussi profonds que ceux des autres provinces? Nos théologiens et nos orateurs sacrés seraient-ils aussi moins nombreux?

L'élite intellectuelle de la confédération—qu'on en rage ou non—se trouve dans la province de Québec. Oui, la province de Québec est celle qui, de toutes les provinces du Canada, vit le plus "de l'esprit".

Et, c'est elle qui est la cheville! Parce que son budget d'éducation est le plus petit! Haro sur le budget!

F. A. Baillairgé, Ptre, curé.

QUESTION DE RESPONSABILITE

Je viens tirer "l'Événement" d'inquiétude et lui dire que l'ami de Z. L. Ptre, ne veut pas discuter du tout et n'a jamais eu l'intention de discuter la question de responsabilité des actes humains.

Il a simplement voulu mettre sous les yeux des lecteurs de votre journal, un article venant d'Outre-Mer et qui avait beaucoup d'actualité à Québec par le temps qui court, il me semble. J'avais pourtant indiqué la source de ce travail qui n'a pas été fait du tout par l'ami de Z. L. Ptre, en disant que je l'avais pris dans les "Causeries du Dimanche". Or, comme à "l'Événement" on ne paraît pas connaître les "Causeries du dimanche", je vais ajouter pour leur information, que les "Causeries du dimanche" sont imprimées à Paris, chez M. Paul-Féron-Vran, 3 et 5, rue Bayard.

Tous les mois, on imprime ainsi à la Bonne Presse, à Paris, une quantité d'articles bien intéressants pour combattre la mauvaise presse, et l'on répand partout ces écrits dans les familles catholiques.

"L'Événement" n'a pas tort, à mon avis, de recommander à ses lecteurs, cet "article peu banal" publié dans le "Soleil" d'hier (4 février) par un ami de Z. L. Ptre. L'auteur ou plutôt les auteurs que "l'Événement" ne semble pas connaître, ne sont autres que les Rév. Pères de l'Assomption de Paris et qui ont été chassés de la Rue François Ier où ils avaient leur imprimerie. Ces bons Pères ont continué à collaborer à l'imprimerie de P. Féron-Vran qui les a remplacés. C'est là que s'imprime "La Croix", "Le Pellerin", etc., etc., et les "Causeries du dimanche".

Laluce est sans doute un personnage imaginaire mais qui raisonne comme certains "savants" de nos jours et les bons Pères se plaisent à détruire ses sophismes.

Car, c'est bien vrai que Laluce avait eu "la révoltante audace" de nier la responsabilité humaine.

Laluce ne relèvera pas le gant, car il a été assez ému par le raisonnement des Pères de l'Assomption, et il s'est rendu à l'évidence. Cela va nous prouver "d'assister à un débat fort intéressant sur cette question de moins".

Comme Laluce est loin de Québec, l'ami de Z. L. Ptre ne l'aura pas pour adversaire, et fut-il présent et tenté de discuter, après avoir lu ou entendu les raisonnements de ceux qui combattent ses idées malsaines, il désarmerait aussitôt et se rendrait.

Par conséquent pas n'est besoin à l'ami de Z. L. Ptre, de discuter seul.

"L'Événement" dit en terminant: "Z. L. Ptre, à un ami qui lui a fait grand honneur". Merci bien du compliment. Quand on est en compagnie des savants Pères de l'Assomption, de Paris, l'on est en bonne compagnie et cela doit faire grand honneur en effet à Z. L. Ptre, et à son ami aussi.

Sur cette question de responsabilité humaine, l'ami de Z. L. Ptre, pense comme ces révérends Pères. Que les messieurs de "l'Événement" partent en guerre, s'ils le veulent, contre les RR Pères de l'Assomption et contre leur doctrine. Quant à moi, je n'ai jamais voulu discuter ni ne veux discuter.

Mon rôle se borne à faire connaître ce que d'autres et des savants pensent à propos de responsabilité humaine.

Un ami de Z. L. Ptre.

Les employés de l'Électricité à Montréal

Mettent leurs menaces à exécution

TOUT EST SUSPENDU DEPUIS MINUIT La lumière Electrique comme le Tramway

(Du correspondant du "Soleil")

Montréal, 6 fév. Les employés du tramway électrique, au nombre de 1400, obéissent à un mot d'ordre, ont reconduit tous leurs chars sous les remises de la compagnie à minuit précis, et se sont retirés paisiblement.

Je vous ai télégraphié hier la nature de la demande des employés, et comme je l'avais prévu, la compagnie n'a pas voulu s'y soumettre. Les employés de la lumière électrique ont aussi résolu de se joindre à leurs confrères des tramways. Dans ce cas la ville sera privée, non seulement de tramways, mais aussi de lumière.

(Plus récent)

Grande procession des ouvriers

La plus vive excitation règne à Montréal

(Du correspondant du "Soleil")

Montréal, 6 fév. 10 heures. Les 1400 employés en grève, de l'Électricité auxquels se sont joints des milliers d'autres personnes, paradedent en ce moment dans les rues. Ils se sont arrêtés devant les grands journaux français, pour y faire une démonstration. La plus vive excitation règne par toute la ville.

(Dernière heure)

NOUVEAUX DETAILS

(Du correspondant du "Soleil")

Montréal, 11 heures. Me conformant à votre dépêche, je suis allé chercher de nouveaux détails sur la grève sensationnelle qui agite aujourd'hui Montréal.

Voici ce que j'ai appris: "Vers les onze heures, M. Bumbrey fit lecture de deux dépêches, l'une de Chambly, déclarant que les employés du pouvoir électrique se mettraient en grève aussitôt qu'elle serait déclarée à Montréal, l'autre que les employés des chars électriques de Toronto sympathiseraient avec leurs confrères Montréalais, leur souhaitant succès.

A minuit moins dix minutes, les discours étaient terminés, M. Bumbrey demanda aux citoyens de

(Du correspondant du "Soleil")

bien vouloir se mettre à la gauche de la salle et aux employés à la droite, pour prendre le vote. M. Varin, le président de l'Union, posa la question aux employés seuls, s'ils étaient en faveur de déclarer une grève générale, et tous se prononcèrent dans l'affirmative. Aussitôt des emissaires partirent dans toutes les directions de la ville pour donner le mot d'ordre aux travailleurs de nuit, qui cessèrent immédiatement le service des chars urbains. Les employés se divisèrent par groupes et se rendirent aux différentes remises des chars pour qu'aucun n'en sorte ce matin.

Vers les onze heures, le comité des grévistes de la compagnie tramways a placé à chaque tournant de rue où se trouvent les aiguilles de la voie ferrée, des hommes chargés d'arrêter les voitures électriques et de signifier aux conducteurs l'ordre de rester.

Les conducteurs respectifs. Ce commandement a été suivi à la lettre. Les conducteurs et les garde-moteurs n'ont offert aucune résistance.

Le service a alors commencé à être déficient. A chaque angle des rues, on voyait un grand nombre de personnes attendant inutilement pour un char qui ne venait pas, ou s'il venait, n'arrivait pas. Les chars allaient à toute vitesse et rendus aux bureaux de la compagnie les conducteurs descendirent et allaient poster leurs boîtes à billets aux embouches.

Il y avait 3,000 personnes massées dans la salle du marché Bonsecours quand la grève a été proclamée à minuit.

Vous ne sauriez vous faire une idée de la condition dans laquelle se trouve la ville depuis ce matin. Pas de tramways, et par conséquent pas de distribution de journaux. Toutes les voitures sont engagées. Il est drôle de voir circuler des tombereaux, qui au lieu de porter leurs voyageurs de neige, transportent une douzaine de journaux à la fois aux manufacturiers.

Toutes les manufacturiers ont été retardées, ce matin par suite des difficultés qu'éprouvaient leurs employés à s'y rendre.

Les journaux du soir conseillent aux citoyens qui ne s'éclairaient qu'à l'électricité de se pourvoir de lampes et de bougies dans le cours de la journée, afin de n'être pas plongés dans l'obscurité la nuit prochaine.

On a essayé de pousser celle-ci jusqu'au hangar de la rue Cité. L'assemblée du marché Bonsecours s'est dispersée vers 1 hr. ce matin. Alors, les grévistes ont chanté dans les salles de la rue Cité ou chantant d'aïres populaires. Ils se sont groupés sur la rue Craig, où l'un d'eux a tiré en l'air trois coups de revolver. Plusieurs d'entre eux sont allés aux hangars, où ils ont pris des arrangements pour que les voitures électriques ne fonctionnent pas ce matin.

Le devoir de ces hommes était d'empêcher les grévistes de s'interposer contre les conducteurs et les garde-moteurs. Vers une heure ce matin, un char venant de l'ouest a été arrêté par les grévistes qui ont donné au conducteur ordre de le rentrer au hangar de la rue Cité. Le conducteur, qui continuait jusqu'à la rue St-Denis, s'en alla jusqu'à la rue St-Lambert, où, voyant que le véhicule n'arrêtait pas, s'en tira sur la corde du trolley et est descendu celui-ci dans la rue, le séparant du toit de la voiture.

On a essayé de pousser celle-ci jusqu'au hangar de la rue Cité. L'assemblée du marché Bonsecours s'est dispersée vers 1 hr. ce matin. Alors, les grévistes ont chanté dans les salles de la rue Cité ou chantant d'aïres populaires. Ils se sont groupés sur la rue Craig, où l'un d'eux a tiré en l'air trois coups de revolver. Plusieurs d'entre eux sont allés aux hangars, où ils ont pris des arrangements pour que les voitures électriques ne fonctionnent pas ce matin.

Le devoir de ces hommes était d'empêcher les grévistes de s'interposer contre les conducteurs et les garde-moteurs. Vers une heure ce matin, un char venant de l'ouest a été arrêté par les grévistes qui ont donné au conducteur ordre de le rentrer au hangar de la rue Cité. Le conducteur, qui continuait jusqu'à la rue St-Denis, s'en alla jusqu'à la rue St-Lambert, où, voyant que le véhicule n'arrêtait pas, s'en tira sur la corde du trolley et est descendu celui-ci dans la rue, le séparant du toit de la voiture.

On a essayé de pousser celle-ci jusqu'au hangar de la rue Cité. L'assemblée du marché Bonsecours s'est dispersée vers 1 hr. ce matin. Alors, les grévistes ont chanté dans les salles de la rue Cité ou chantant d'aïres populaires. Ils se sont groupés sur la rue Craig, où l'un d'eux a tiré en l'air trois coups de revolver. Plusieurs d'entre eux sont allés aux hangars, où ils ont pris des arrangements pour que les voitures électriques ne fonctionnent pas ce matin.

Le devoir de ces hommes était d'empêcher les grévistes de s'interposer contre les conducteurs et les garde-moteurs. Vers une heure ce matin, un char venant de l'ouest a été arrêté par les grévistes qui ont donné au conducteur ordre de le rentrer au hangar de la rue Cité. Le conducteur, qui continuait jusqu'à la rue St-Denis, s'en alla jusqu'à la rue St-Lambert, où, voyant que le véhicule n'arrêtait pas, s'en tira sur la corde du trolley et est descendu celui-ci dans la rue, le séparant du toit de la voiture.

On a essayé de pousser celle-ci jusqu'au hangar de la rue Cité. L'assemblée du marché Bonsecours s'est dispersée vers 1 hr. ce matin. Alors, les grévistes ont chanté dans les salles de la rue Cité ou chantant d'aïres populaires. Ils se sont groupés sur la rue Craig, où l'un d'eux a tiré en l'air trois coups de revolver. Plusieurs d'entre eux sont allés aux hangars, où ils ont pris des arrangements pour que les voitures électriques ne fonctionnent pas ce matin.

TRISTE ACCIDENT

(Du correspondant du "Soleil")

Ste-Cécile de Milton, 4 fév. 1903. Dimanche dernier, sur les 10 heures de l'avant-midi, pendant que tout le monde était parti pour les offices religieux de la paroisse, un incendie a dévoré la maison habitée par un vieillard

du nom de McKay Wilson. Et ce qu'il y a de plus triste, c'est que le vieux a été trouvé tout carbonisé dans les débris de sa bâtisse. On ne peut conjecturer comment il se fait qu'il n'ait pu se sauver. Les premières personnes qui se sont rendues sur les lieux n'ont pu rien sauver; d'ailleurs elles craignaient les explosions de poudre et de capsules, car on savait que le

Encore de nouveaux détails

(Du correspondant du "Soleil")

Montréal, 6 fév. 11 h. 30. Dès 8 heures, hier soir, les employés et les citoyens commencent à arriver à la salle Bonsecours. Chaque employé de la compagnie était amené dans une chambre voisine pour donner sa signature, ce qui l'enrôlait membre de l'Union.

Les listes se signèrent rapidement et à 9 heures commença la série des discours.

Addressant la parole M. Varin, président de l'Union, aussi M. Lévesque, notaire, ex-employé de la compagnie, M. DuTrambay, président du club Leclercq, M. Pilon, avocat, M. Richardson, employé de la compagnie, M. Bumbrey, avocat et aviseur légal de l'Union, M. Cha Thibault, avocat, Henri Blais et Raymond Blais, tous deux inspecteurs pour la compagnie.

Tous les orateurs ont parlé des prétendues difficultés des employés avec la compagnie des chars urbains, de leurs griefs et du refus de la compagnie d'y répondre.

Le chef de police Le gait a pris ses précautions pour que le public ne souffre pas trop de cette grève. Il est allé au bureau dans la soirée et a donné aux constables les instructions suivantes: Dix-huit hommes ont été postés à quatre heures de nuit à chacun des hangars de la compagnie situés à la rue Cité, à l'avenue (lieu dans Saint-Henri, et sur la rue Saint-Denis, près de la voie du Pacifique Canadien.

Le devoir de ces hommes était d'empêcher les grévistes de s'interposer contre les conducteurs et les garde-moteurs. Vers une heure ce matin, un char venant de l'ouest a été arrêté par les grévistes qui ont donné au conducteur ordre de le rentrer au hangar de la rue Cité. Le conducteur, qui continuait jusqu'à la rue St-Denis, s'en alla jusqu'à la rue St-Lambert, où, voyant que le véhicule n'arrêtait pas, s'en tira sur la corde du trolley et est descendu celui-ci dans la rue, le séparant du toit de la voiture.

On a essayé de pousser celle-ci jusqu'au hangar de la rue Cité. L'assemblée du marché Bonsecours s'est dispersée vers 1 hr. ce matin. Alors, les grévistes ont chanté dans les salles de la rue Cité ou chantant d'aïres populaires. Ils se sont groupés sur la rue Craig, où l'un d'eux a tiré en l'air trois coups de revolver. Plusieurs d'entre eux sont allés aux hangars, où ils ont pris des arrangements pour que les voitures électriques ne fonctionnent pas ce matin.

Le devoir de ces hommes était d'empêcher les grévistes de s'interposer contre les conducteurs et les garde-moteurs. Vers une heure ce matin, un char venant de l'ouest a été arrêté par les grévistes qui ont donné au conducteur ordre de le rentrer au hangar de la rue Cité. Le conducteur, qui continuait jusqu'à la rue St-Denis, s'en alla jusqu'à la rue St-Lambert, où, voyant que le véhicule n'arrêtait pas, s'en tira sur la corde du trolley et est descendu celui-ci dans la rue, le séparant du toit de la voiture.

On a essayé de pousser celle-ci jusqu'au hangar de la rue Cité. L'assemblée du marché Bonsecours s'est dispersée vers 1 hr. ce matin. Alors, les grévistes ont chanté dans les salles de la rue Cité ou chantant d'aïres populaires. Ils se sont groupés sur la rue Craig, où l'un d'eux a tiré en l'air trois coups de revolver. Plusieurs d'entre eux sont allés aux hangars, où ils ont pris des arrangements pour que les voitures électriques ne fonctionnent pas ce matin.

Le devoir de ces hommes était d'empêcher les grévistes de s'interposer contre les conducteurs et les garde-moteurs. Vers une heure ce matin, un char venant de l'ouest a été arrêté par les grévistes qui ont donné au conducteur ordre de le rentrer au hangar de la rue Cité. Le conducteur, qui continuait jusqu'à la rue St-Denis, s'en alla jusqu'à la rue St-Lambert, où, voyant que le véhicule n'arrêtait pas, s'en tira sur la corde du trolley et est descendu celui-ci dans la rue, le séparant du toit de la voiture.

On a essayé de pousser celle-ci jusqu'au hangar de la rue Cité. L'assemblée du marché Bonsecours s'est dispersée vers 1 hr. ce matin. Alors, les grévistes ont chanté dans les salles de la rue Cité ou chantant d'aïres populaires. Ils se sont groupés sur la rue Craig, où l'un d'eux a tiré en l'air trois coups de revolver. Plusieurs d'entre eux sont allés aux hangars, où ils ont pris des arrangements pour que les voitures électriques ne fonctionnent pas ce matin.

Le devoir de ces hommes était d'empêcher les grévistes de s'interposer contre les conducteurs et les garde-moteurs. Vers une heure ce matin, un char venant de l'ouest a été arrêté par les grévistes qui ont donné au conducteur ordre de le rentrer au hangar de la rue Cité. Le conducteur, qui continuait jusqu'à la rue St-Denis, s'en alla jusqu'à la rue St-Lambert, où, voyant que le véhicule n'arrêtait pas, s'en tira sur la corde du trolley et est descendu celui-ci dans la rue, le séparant du toit de la voiture.

On a essayé de pousser celle-ci jusqu'au hangar de la rue Cité. L'assemblée du marché Bonsecours s'est dispersée vers 1 hr. ce matin. Alors, les grévistes ont chanté dans les salles de la rue Cité ou chantant d'aïres populaires. Ils se sont groupés sur la rue Craig, où l'un d'eux a tiré en l'air trois coups de revolver. Plusieurs d'entre eux sont allés aux hangars, où ils ont pris des arrangements pour que les voitures électriques ne fonctionnent pas ce matin.

Le devoir de ces hommes était d'empêcher les grévistes de s'interposer contre les conducteurs et les garde-moteurs. Vers une heure ce matin, un char venant de l'ouest a été arrêté par les grévistes qui ont donné au conducteur ordre de le rentrer au hangar de la rue Cité. Le conducteur, qui continuait jusqu'à la rue St-Denis, s'en alla jusqu'à la rue St-Lambert, où, voyant que le véhicule n'arrêtait pas, s'en tira sur la corde du trolley et est descendu celui-ci dans la rue, le séparant du toit de la voiture.

Un tremblement de terre dans le bas du fleuve

LA TEMPETE SE CONTINUE

(Du correspondant du "Soleil")

Peit Métis, 6 février. Nous avons eu ici à minuit, la nuit dernière un tremblement de terre qui a duré quinze secondes. La secousse venait de l'Est. La tempête s'est continuée toute la nuit dernière avec la même furie qu'à Québec, mercredi dernier.

Cartes d'Affaires

Dr J. L. H. Pagé

Médecin et Chirurgien
342 Rue Saint-François
SAINT-ROCH, QUEBEC.
134-3m

Dr Eugène Dorval
DENTISTE
RÉCEPTEUR du Dr FOURT: RR

37 RUE ST-JEAN
Fis-a-vis la Cité du Palais

Dr E. A. LEBEL
Spécialité: Maladies des voies urinaires

152 RUE DESFOSSÉS
Téléphone 238F
27 août-1 an.

DOCTEUR ROY
Médecin Chirurgien
136 rue D'Aiguillon
Téléphone 1618

Dr E. LACERTE
MEDECIN & CHIRURGIEN
12 RUE SAINT-STANISLAS
Haute-Ville
Tél. 802.

Dr J. GEO. LAMARCHE
Dentiste
No. 115 rue St-Joseph
En haut du magasin Martel & Martel
1233m

Dr L. O. GAUTHIER
Ancien chef de Clinique du Dr Chs. Abadie, Paris, France
47, rue St-Jean
TELEPHONE 1455 14J 2m

DR D. E. BARRAS
DENTISTE
72 COTE DU PASSAGE
Lévis
Téléphone : 173.
7 oct-1 an.

LE DOCTEUR E. A. MOUSSEAU
Spécialités: Maladies des femmes, Maladies des enfants
183 RUE ST-JOSEPH
QUEBEC.
27J 1m

DR S. GAUDREAU
DENTISTE
133 RUE ST-JOSEPH
ST-ROCH
Téléphone 2030
26 avr-1 an.

Argent à Prêter
Par grâces ou petites sommes, à la ville et à campagne, sur hypothèques ou autres garanties. Facilités spéciales pour les fabricants et corporations au détail.
J. E. TASCHEREAU
130 Rue Saint-Pierre
11 mars-1 an

D. Arcand & Cie
Courtiers

Prêts d'argent sur billets et autres valeurs

BUREAU:
74 rue Saint-Pierre, Québec
1 a.-3 an.

AVIS
Aux entrepreneurs et aux architectes faisant affaires à Québec

JOHN FLYNN
1 Rue Ste-Anne, ou 59, Rue Ste Marguerite
M. Flynn a quinze années d'expérience dans ce genre d'ouvrage 160 m

Alexandre J. Chauveau
NOTAIRE
Argent à prêter sur hypothèques ou autres garanties, administration de successions.
116 cote la Montagne
TELEPHONE 68

Turgeon, Lachance & Ahern
AVOCATS
12 rue St-Pierre, Québec
L'hon. Adélaïde Turgeon, Arthur Lachance, L. L. B. Michael Jos. Ahern.
24 septembre 1902.

Mercier & Mercier
NOTAIRES
125 rue Saint-Pierre
Argent à prêter sur hypothèque ou sur billet promissoire, à la ville et à la campagne.
Téléphone, 3741.

Bergeron & Mercier
AVOCATS
125 rue Saint-Pierre
Téléphone 1658. Québec

Kent House
CHUTES MONTMORENCY
Les amusements carnavalesques de l'hiver battent maintenant leur plein. TELEPHONEZ AU No 2442, quand vous désirez faire des arrangements pour banquets, bals, dîners, et parties de glissade. Les écoliers voyageant par le chemin de fer peuvent glisser les jours de congé—les jeudis et samedis—de 10 10 hrs a.m., à 6 hrs p.m. Les chars quittent la ville à toutes les heures.

J. W. BAKER,
Gérant du Kent House

GRAND CHOIX DE
Cartes pour les Enchères, Glands pour ces cartes, Cartes à jouer, Marques de Bezique et Whist. Menues en grande variété.
Almanach Hachette
Calendriers des Enfants de Marie et du Sacré-Cœur.
Valentins. Mas ues.
—CHEZ—
Pruneau & Kirouac

GRAND ENCAN
—DE—
LIVRES
A la Bibliothèque des livres à vendre ou à louer
811 rue St-Valier, St-Sauveur

J. E. TASCHEREAU
130 Rue Saint-Pierre
11 mars-1 an

L'ivrognerie et la "loi des licences"

(Suite et fin)

Tout ce que vous nous dites est bien vrai, nous répondront de bonnes gens ; notre loi est mauvaise, et il faudrait la changer. Mais à quoi bon ? Quelque loi qu'on nous donne, nous aurons toujours des ivrognes. Ceux qui auront licence pour vendre des boissons légères s'en serviraient pour vendre frauduleusement du whiskey.

Cette objection ne tient pas. Sans doute, que les lois les plus sages sont de temps en temps éludées. En dépit de la loi, nous avons des tapageurs, des voleurs, et trop souvent des Cain qui osent verser le sang de leurs frères. Moins imparfaite sera la loi, moins nombreux et moins graves seront les abus. Quant à atteindre la perfection, il n'y faut pas songer ; elle n'est pas de ce monde.

Que diront les cabaretiers d'un pareil changement ? Nous n'en savons rien. Et quoi qu'ils en disent, la question n'en reste-t-elle pas de savoir à quelle cause nous donnerons notre appui : à la cause de la tempérance ou à celle des boissons enivrantes. Au fond, nous ne touchons pas aux buvettes ; pourvu que l'on donne aux alcooliques légers la préférence qu'ils méritent, et qu'on en rende l'usage aussi facile que possible, nous sommes pleinement satisfait.

Quant aux "buvureurs d'eau", s'ils veulent y mettre un peu de bon sens, ils seront nos alliés. Luttant avec nous contre le fléau de l'ivrognerie, ils devront se dire qu'entre deux maux, puisqu'ils en voient deux, il convient de choisir le moindre, et ils nous aideront à déplacer les alcools à haut titre par des boissons où l'alcool ne produit qu'à un très faible degré, et par exception, les abus qu'ils combattent.

Etant donné que la "loi des licences" est un contre-sens, et que le système que nous suggérons présente la moindre chance de succès, ce système devra mériter la plus sérieuse considération, et la faveur de tous les bons citoyens. Qu'on lui donne un loyal essai, qui au pis aller ne saurait empirer le triste état de choses toléré depuis si longtemps, et nous en sommes convaincus, son action contre le vice de l'intempérance sera efficace, et le trésor y trouvera un notable surcroît de recette.

Les destinées de notre province sont aujourd'hui entre les mains d'un homme que ses admirables qualités administratives ont justement placé au premier rang dans notre monde politique. Si notre vieille capitale s'est réveillée de son engourdissement séculaire, pour entrer franchement dans la voie du progrès ; si toute la province paraît suivre la même impulsion, c'est bien à lui que nous en sommes en grande partie redevables. S'inspirant des idées que nous venons de présenter dans les réflexions qui précèdent, nous sommes convaincus qu'il en saisira l'opportunité et y trouvera la base d'une loi sage, pratique et efficace.

Nous méfiant avec raison de nous-même, et désirant en toute franchise ne rien avancer qui ne soit pour le plus grand bien de notre province, nous avons préparé un projet de loi dans le sens des idées énoncées ci-dessus, et nous l'avons soumis à l'appréciation de quelques personnes dont on ne songera nulle part à contester la haute compétence. Nous sommes heureux de reproduire les réponses qu'elles ont bien voulu nous donner, et qui sont toutes en substance une approbation complète de notre projet de réforme. Nous croyons donc pouvoir attendre avec confiance l'action du gouvernement et de la législature.

2 février 1903.

PROJET D'AMENDEMENTS A LA "LOI DES LICENCES".

1. Les boissons alcooliques sont divisées en deux classes : boissons alcooliques enivrantes, boissons alcooliques non enivrantes. Toute boisson contenant dix par cent ou plus d'alcool est réputée et dénommée enivrante.

Toute boisson contenant moins de dix par cent d'alcool est réputée et dénommée non-enivrante. Si elle contient moins de 4 par cent d'alcool, elle sera réputée non-alcoolique.

2. Sauf le paiement des droits payables pour l'émission de la licence requise à cet effet, le commerce des boissons alcooliques non-enivrantes est libre.

3. Les maisons d'entretien public sont les suivantes : les auberges, les restaurants, les cafés et les cabarets.

Une auberge, autrement appelée hôtel, hôtellerie ou pension, est un établissement où l'on donne au public le vivre et le couvert.

Un restaurant est un établissement où l'on ne donne qu'à manger.

Un café est un établissement où l'on vend à l'assiette des boissons alcooliques non-enivrantes.

Un cabaret, autrement dénommé buvette ou taverne, est un établissement où l'on vend à l'assiette des boissons alcooliques enivrantes.

4. Personne n'exploitera aucun des établissements sus-nommés avant d'avoir obtenu une licence à cet effet.

5. La licence pour cabaret couvrira celle pour café ; la licence pour auberge ou restaurant pourra être complétée par celle pour café ou pour cabaret. Mais la licence pour cabaret ne pourra être exploitée que dans un appartement exclusivement consacré à cet objet.

6. Sur simple paiement des droits ci-après indiqués, le percepteur du revenu délivrera à qui lui en fera la demande :

(a) une licence d'auberge ou de restaurant, sur paiement de la somme de \$

(b) une licence de café sur paiement de \$ pour la cité de Montréal ; sur paiement de \$, pour la cité de Québec ; sur paiement de \$20.00, pour toute autre cité ou ville incorporée ; sur paiement de \$5.00 par mille âmes de toute autre municipalité ou territoire non organisé, telle population étant censée n'être jamais moins de mille âmes.

7. Personne ne vendra "en détail" des boissons alcooliques non-enivrantes avant d'avoir obtenu, sur simple demande à cet effet, une licence pour laquelle il sera payé vingt-cinq par cent de moins que pour la licence de café.

8. Tout vaisseau contenant une boisson alcoolique non-enivrante devra porter une étiquette ou inscription indiquant le nom du manufacturier et la teneur alcoolique de telle boisson. Cette disposition, non plus qu'aucune des précédentes, ne s'applique pas à la bière de gingembre, à la bière d'épinière, ou autre breuvage de même nature.

9. Toute boisson alcoolique importée est réputée enivrante, à moins qu'avant de l'exposer ou de l'offrir en vente l'importateur

n'ait apposé sur le vaisseau qui la contient l'étiquette sus-mentionnée, indiquant le nom de l'importateur et la teneur alcoolique de la dite boisson.

10. Quiconque vend aucune boisson alcoolique non-enivrante avant d'avoir obtenu la licence requise encourt pour chaque contravention une amende égale au double du prix de telle licence, et à défaut de paiement immédiat, un emprisonnement d'un jour pour chaque piastre du montant de la dite pénalité et des frais, aux travaux forcés.

11. Encourra une amende de \$30.00, et à défaut de paiement un emprisonnement de 30 jours aux travaux forcés, quiconque sciemment apposera l'étiquette mentionnée ci-dessus sur un vaisseau contenant une boisson alcoolique enivrante ou mettra ou gardera telle boisson alcoolique enivrante dans un vaisseau portant telle étiquette, avant d'avoir enlevé ou annulé cette étiquette.

Telle boisson et le vaisseau la contenant seront détruits dans tous les cas. Mais l'inculpé de bonne foi pourra se faire indemniser par le manufacturier ou autre personne qui l'aura induit en erreur.

12. Le percepteur du revenu, par lui-même ou ses employés, pourra en tout temps exiger des manufacturiers ou débitants de boissons alcooliques non-enivrantes, des échantillons des boissons par eux exposés en vente, pour en vérifier la teneur alcoolique par l'analyse, de la même manière qu'il est fait pour l'adulteration des substances alimentaires.

13. Sur la teneur alcoolique servant à classer les boissons alcooliques, il sera alloué au propriétaire de telle boisson, si elle est soumise à l'analyse, une marge de pas plus de deux par cent d'erreur.

14. Tout débit ou magasin de boissons alcooliques non-enivrantes devra être indiqué par une enseigne, de la même manière que les débits ou magasins de boissons alcooliques enivrantes, mutatis mutandis. A défaut de telle enseigne, la licence obtenue restera sans effet, jusqu'à ce qu'il ait été donné suite à la présente disposition.

15. Cette loi viendra en vigueur le jour de sa sanction pour celles de ses dispositions qui se rapportent aux boissons alcooliques non-enivrantes, et trois mois plus tard quant à ses autres dispositions.

J. E. BEDARD, *scr.*
Avocat, C. R., Québec.

Cher monsieur,
J'ai étudié avec attention le projet de changement de la loi des licences préparé par vous, et je n'hésite pas à vous dire que j'approuve entièrement l'idée principale qu'il contient.

A première vue, ce projet contient des changements qui paraissent incompatibles avec l'esprit de notre législation actuelle sur la vente des boissons, mais je suis d'opinion que ces difficultés pourraient facilement être évitées, si le gouvernement acceptait le principe qui est la base de votre projet, savoir : la division des licences, en deux classes distinctes : 1o Licences pour la vente de toutes les boissons, quel que soit le degré ou principe enivrant qu'elles contiennent ; 2o Licences de boissons ou liqueurs telles que les bières, vins légers, etc., contenant une quantité moindre d'alcool que les boissons dites boissons fortes. Cette distinction entre les licences aurait, suivant moi, pour effet de diminuer considérablement l'usage des alcools, et aussi d'augmenter les revenus du fisc en empêchant la vente d'aucune de ces liqueurs ou fraude des lois. Je suis prêt à soutenir ces opinions non seulement par une discussion basée sur mon expérience de vingt-trois ans dans l'application de la loi des licences actuelle, mais aussi par l'exposé de faits qui sont venus à ma connaissance personnelle depuis nombre d'années.

Je demeure,
Cher monsieur,
Votre bien dévoué,
ALEXANDRE CHAUVÉAU,
Québec, 17 janvier 1903.

Monsieur J.-E. BEDARD,
Avocat, C. R., Québec.

Cher monsieur,
J'ai pris connaissance de votre projet de bill pour réglementer la vente des boissons alcooliques enivrantes, et qui a été contre-signé par notre collègue M. le juge Chauveau. Je concours dans les principes de ce bill pour les raisons suivantes :

1o C'est une loi d'une application facile et dont la violation ne sera pas profitable aux délinquants. Les infractions à cette loi seront facilement punies, tandis que la loi actuelle n'est pas observée dans les trois quarts de la province, au grand préjudice du gouvernement et au grand détriment de la tempérance.

2o Cette loi aura pour effet immédiat de diminuer considérablement la consommation des boissons alcooliques enivrantes, en les remplaçant par des boissons hygiéniques dont l'usage ne peut conduire à des abus que par exception.

3o Ce projet de loi se concilie parfaitement avec les dispositions de la loi actuelle, relativement à la vente des boissons enivrantes.

Dans mon expérience comme avocat et autrement, les faits venus à ma connaissance me justifient de déclarer que ce projet de loi devrait être accepté par le gouvernement, qu'il n'offre aucun inconvénient, et que les avantages qui en résulteraient sont nombreux et considérables.

J'ai l'honneur d'être avec considération,
Votre bien dévoué,
CHS LANGELETT,
Shérif et commissaire des licences,
Palais de Justice,
Bureau des Commissaires de Licences,
Québec, 17 janvier 1903.

Monsieur J.-E. BEDARD, avocat,
Conseil du Roi,
Québec.

Cher monsieur,
J'ai lu avec attention votre projet d'amendement à la Loi des Licences de Québec. Il est assez difficile de prévoir, sans une étude approfondie, qu'il ne m'a pas été donné de faire, tous les effets que produira ce projet s'il est adopté. Toutefois, de l'ensemble des changements importants qu'il apportera au fonctionnement actuel de la Loi des Licences, on peut raisonnablement penser que l'usage des boissons alcooliques légères se substituera peu à peu à celui des boissons plus lourdes.

On pourrait ajouter que votre projet est un acheminement sérieux vers la réglementation plus parfaite de la vente des boissons enivrantes ; qu'aussi il diminuera sensiblement la vente clandestine des boissons enivrantes, qui est un des grands maux dont souffre notre province.

J'ai l'honneur d'être, cher monsieur,
Votre serviteur dévoué,
LUDOVIC BRUNET,
Commissaire des licences et Greffier de la Paix.

Corporation de Québec
Bureau de l'ingénieur de la Cité
SOUSSIONS POUR FOURNITURES
HOTEL-DE-VILLE
Québec, 26 janvier 1903.

Avs public est par le présent donné que des soumissions cachetées portant à l'entour les mots "Soumissions pour Pierre cassé, macadam, etc., et adressées au sousigné seront reçues au Bureau d'ici à mercredi le 18 février prochain, à 4 h. p. m., pour la fourniture des matériaux et les ouvrages suivants posés l'année fiscale prochaine du 1er mai 1903, 1er mai 1903 savoir :

Pierre cassé.....	Dépot
Macadam.....	100 00
Pierre non cassé.....	100 00
Chaux ou pierre.....	50 00
Ouvrage de forge.....	100 00
Sable.....	50 00
Gravier, etc.....	100 00
Craie.....	50 00
Puisards.....	100 00
Murs de soutènement.....	100 00
Pavage en pierre et passerelles.....	100 00
Trottoirs en pierre et passerelles.....	100 00
En briques de fer.....	100 00

Les soumissions devront être faites sur des blancs imprimés et mises sous enveloppes également imprimées que les soumissionnaires devront se procurer au Bureau de l'ingénieur de la Cité. Le Comité des chemins ne recevra que les soumissions non écrites sur les dits blancs et mises sous les dites enveloppes.

Les dits de l'enveloppe contenant les soumissions sera revêtus du certificat du Trésorier de la cité portant que le soumissionnaire confie à la Cité Municipale le cautionnement nécessaire pour l'exécution des obligations à contracter. Chaque soumissionnaire devra se procurer les manuels du Trésorier de la cité le montant tel que requis ci-dessus pour le droit de soumission pour chaque lot séparément, le dit montant sera confiné que contre qui, le cas échéant, le feraient signer le contrat.

La Corporation ne s'engage point à accepter la plus basse ni aucune soumission.

Le contracteur paiera au notaire le coût de rédiger le contrat et en fournira une copie certifiée à l'ingénieur de la Cité et une pour l'architecte de la Cité.

W. HALLIACQUE,
Asst. Ingénieur de la Cité.

SOUSSIONS DEMANDEES

Comité de Police
Le soumissionnaire recevra des soumissions cachetées jusqu'à lundi le 9 février prochain, à 4 hrs de l'après-midi, pour la fourniture de :

- 72 paires de pantalons et tuniques en serge.
- 72 paires de pantalons et tuniques en drap.
- 72 paires de pantalons d'hiver (doublets).
- 72 " " initiales.
- 72 capots en coutchouc.
- 72 casques en fourrure.
- 72 paires de chaussures d'été (gaiter en veau français faites comme suit, savoir : semelles en cuir (Penny), pesant 24 livres la paire ; semelles de meilleur veau français pesant de 43 à 44 lbs la douzaine de paires ; couture avec très gros fil ; élastique en laine, première qualité, doublure en veau ; pointes en acier aux talons ; doubles semelles.

Les soumissionnaires sont requis de produire des échantillons.

Les boutons et autres insignes pour les tuniques seront fournis au fournisseur qui devra les placer suivant les instructions du chef de police.

Le Comité de Police ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Il se réserve le droit d'exiger des garanties.

Le contracteur paiera au notaire le coût de rédaction du contrat, et en fera tenir une copie au Comité.

EDWARD FOLEY,
Secrétaire du Comité de Police
Québec, 23 janvier 1903.

Vente sans réserve
—CHEZ—
J. N. DALZIEL
315 1/2 rue St-Joseph

Serge de tous genre variant de \$1.00 à \$5.00, cette semaine pour \$5 à \$25.00.
Un assortiment d'étoffe grise pour costumes de dames et messieurs, valant 75 à \$4.99 pour 100 à \$2.50.
28) 1m

THE FOUR-TRACK NEWS

A MONTHLY MAGAZINE OF TRAVEL AND EDUCATION

Published by the
FRENCH-AMERICAN TRAVELERS' CLUB

515, rue St-Jacques, Québec, P. Q.

PETITES ANNONCES

Position demandée
Un jeune homme d'une vingtaine d'années...

Position demandée
Un homme d'expérience dans le commerce d'épicerie...

ON DEMANDE
Une servante sachant faire la cuisine pour un ménage de pension...

ON DEMANDE
Deux jeunes garçons sachant les deux langues pour le commerce de quincaillerie...

ON DEMANDE
Une servante pour une petite famille, pas de lavage à la main...

ON DEMANDE
Un garçon pour aider à la cuisine, s'adresser au restaurant...

ON DEMANDE
Une servante, s'adresser 46 rue St Louis...

ON DEMANDE
Une fille de pantry et une aide de cuisine, s'adresser à Mme Poirier...

Chambre demandée
Une jeune femme désirerait avoir une chambre meublée sans pension...

ON DEMANDE
Une bonne cuisinière chez M. Chénier, 70 Ste Ursule...

Commis demandé
On demande un commis de plusieurs années d'expérience dans le commerce d'épicerie...

Sir Charles Rees aura son peu besoin pour sa manufacture d'armes, de deux cent cinquante hommes et garçons...

Prière de faire application pour cet emploi permanent à M. J. A. BENNETT, P. O. Boite, 54, 2 fév no En Ville

DEMANDE
Un logement de 5 à 6 chambres, toutes sur le même plancher...

Position demandée
Un tailleur, coupeur et vendeur de lère classe...

ON DEMANDE
Une servante dans une famille de quatre personnes, pas d'enfants ni de lavage...

ON DEMANDE
Un commis d'expérience dans le commerce général...

ON DEMANDE
Un foreman pour une courtois de logement de six pièces...

ON DEMANDE
Un commis d'expérience dans le commerce général...

Logement à louer
Un magnifique logement comprenant 15 appartements...

A LOUER
Maison No. 30 rue du Palais, 11 chambres...

A LOUER
Une maison en brique et portant le No. 132, rue St Patrice...

Magasin à louer
No. 469 de la rue St Valier, de 40 pieds de front...

A VENDRE
A Rivière à Pierre, les lots 16 à 20 du deuxième rang...

CANNES A LA MODE

Pour gens aimant la mode
Badines militaires à poignées droites ou courbées...

JOHN DARLINGTON
Vis-à-vis le bureau de Post

ANTIQUITES DEMANDEES
Le plus haut prix sera payé pour des antiquités en bijouterie et en argent...

La Compagnie d'Assurance de Québec, contre le feu
Avis est par le présent donné que la 86e assemblée annuelle...

Lundi, le 16 février prochain
A 3 H. P. M.

DEUX LOTS A VENDRE
Sur l'avenue des Erables, en face de la propriété de M. Norris...

Terre à vendre Ste-Foye
Une terre située sur le côté nord du chemin Ste Foye...

POSTE DE COMMERCE
A louer

L'ANCIEN grand et magnifique magasin "Au Grand Bazar" est à louer.

Maison à vendre à St-Félix Cap Rouge
Cette magnifique propriété située près de l'église de St-Félix...

LIGNE ALLAN
Steamer de la Maille Royale

Service d'hiver 1903
Service de Liverpool, St Jean et Halifax

A VENDRE
Deux maisons
Nos. 93-95-97-99-101-103 de la rue St Olivier...

PERDU
Samedi matin, entre la Grande Allée, la rue Claire Fontaine...

PERDU
Mercredi matin, entre l'hôtel Bureau d'Arge Gauthier et le Pont Documenter...

PERDU
Mardi matin, entre la Grande Allée, la rue Claire Fontaine...

CHÉMIN DE FER TRANS-CANADA
Le plus court d'un océan à l'autre

PARC PETITE RIVIERE
Ancien Parc Savard

A VENDRE OU A LOUER
Four conditions, s'adresser à ELZEAR SAVARD...

Propriété à vendre
A Berthier, en bas, Comté Montmagny

Avis aux propriétaires de chevaux
M. J. A. Mercier, marchand ferrant, informe par la présente...

Hotel à vendre
Le propriétaire d'un hôtel situé à la Pointe, Rivière du Loup...

Cottage à vendre
A la Pointe, Rivière du Loup, ou à louer pour plusieurs années...

Hotel Blanchard
Cet excellent poste, si avantageusement connu des touristes...

Le Liniment Minard guérit les froids, rhumes, etc.

Quebec Skating Club

Le patinoir est maintenant ouvert
L'abonnement pour la saison est comme suit:

Heures de bureau: de 4 à 6 h. chaque jour. R. CAMPBELL, Secrétaire-trésorier

Le téléphone à longue distance
Fournit les moyens de communication les plus sûrs, les plus rapides et le meilleur marché.

Quebec Railway, Light & Power Co
Commentant le et après LUNDI, le 9 septembre 1902...

Le dimanche
Départ de Québec toutes les heures de 6 h. à 11 p. m.

Le dimanche
Départ de Québec toutes les heures de 6 h. à 11 p. m.

Le dimanche
Départ de Québec toutes les heures de 6 h. à 11 p. m.

Le dimanche
Départ de Québec toutes les heures de 6 h. à 11 p. m.

Le dimanche
Départ de Québec toutes les heures de 6 h. à 11 p. m.

Le dimanche
Départ de Québec toutes les heures de 6 h. à 11 p. m.

Le dimanche
Départ de Québec toutes les heures de 6 h. à 11 p. m.

Le dimanche
Départ de Québec toutes les heures de 6 h. à 11 p. m.

Le dimanche
Départ de Québec toutes les heures de 6 h. à 11 p. m.

Le dimanche
Départ de Québec toutes les heures de 6 h. à 11 p. m.

Le dimanche
Départ de Québec toutes les heures de 6 h. à 11 p. m.

Le dimanche
Départ de Québec toutes les heures de 6 h. à 11 p. m.

Le dimanche
Départ de Québec toutes les heures de 6 h. à 11 p. m.

Le dimanche
Départ de Québec toutes les heures de 6 h. à 11 p. m.

Le dimanche
Départ de Québec toutes les heures de 6 h. à 11 p. m.

Le dimanche
Départ de Québec toutes les heures de 6 h. à 11 p. m.

Le dimanche
Départ de Québec toutes les heures de 6 h. à 11 p. m.

Le dimanche
Départ de Québec toutes les heures de 6 h. à 11 p. m.

Le dimanche
Départ de Québec toutes les heures de 6 h. à 11 p. m.

Le dimanche
Départ de Québec toutes les heures de 6 h. à 11 p. m.

Le dimanche
Départ de Québec toutes les heures de 6 h. à 11 p. m.

Le dimanche
Départ de Québec toutes les heures de 6 h. à 11 p. m.

Le dimanche
Départ de Québec toutes les heures de 6 h. à 11 p. m.

Le dimanche
Départ de Québec toutes les heures de 6 h. à 11 p. m.

GUIDE DU VOYAGEUR



La nouvelle route pour le fameux Saguenay
Le et après dimanche - le 12 octobre 1902 les trains Express partent de Terminis de la rue St André, Québec...

Le service rapide à New-York et dans la Nouvelle Angleterre
Ce train quitte Lévis tous les jours à 12 h. 10 p. m., excepté le lundi...

Le service de Montréal
Les trains pour Montréal quittent Lévis tous les jours à 12 h. 10 p. m., excepté le lundi et le 4.30 h. p. m. tous les jours, excepté le dimanche...

Le service de Québec
Le train quitte Québec toutes les heures de 6 h. à 11 p. m.

Le service de Lévis
Le train quitte Lévis toutes les heures de 6 h. à 11 p. m.

Le service de St-Félix
Le train quitte St-Félix toutes les heures de 6 h. à 11 p. m.

Le service de Cap Rouge
Le train quitte Cap Rouge toutes les heures de 6 h. à 11 p. m.

Le service de St-Jean
Le train quitte St-Jean toutes les heures de 6 h. à 11 p. m.

Le service de Halifax
Le train quitte Halifax toutes les heures de 6 h. à 11 p. m.

Le service de Liverpool
Le train quitte Liverpool toutes les heures de 6 h. à 11 p. m.

Le service de Boston
Le train quitte Boston toutes les heures de 6 h. à 11 p. m.

Le service de New-York
Le train quitte New-York toutes les heures de 6 h. à 11 p. m.

Le service de Chicago
Le train quitte Chicago toutes les heures de 6 h. à 11 p. m.

Le service de St-Paul
Le train quitte St-Paul toutes les heures de 6 h. à 11 p. m.

Le service de Minneapolis
Le train quitte Minneapolis toutes les heures de 6 h. à 11 p. m.

Le service de St-Louis
Le train quitte St-Louis toutes les heures de 6 h. à 11 p. m.

Le service de St-Charles
Le train quitte St-Charles toutes les heures de 6 h. à 11 p. m.



Routé populaire aux provinces Maritimes
L'Express Lévis quitte Lévis tous les jours à 5.35 p. m., excepté le samedi...

Le service de Québec
Le train quitte Québec toutes les heures de 6 h. à 11 p. m.

Le service de Lévis
Le train quitte Lévis toutes les heures de 6 h. à 11 p. m.

Le service de St-Félix
Le train quitte St-Félix toutes les heures de 6 h. à 11 p. m.

Le service de Cap Rouge
Le train quitte Cap Rouge toutes les heures de 6 h. à 11 p. m.

Le service de St-Jean
Le train quitte St-Jean toutes les heures de 6 h. à 11 p. m.

Le service de Halifax
Le train quitte Halifax toutes les heures de 6 h. à 11 p. m.

Le service de Liverpool
Le train quitte Liverpool toutes les heures de 6 h. à 11 p. m.

Le service de Boston
Le train quitte Boston toutes les heures de 6 h. à 11 p. m.

Le service de New-York
Le train quitte New-York toutes les heures de 6 h. à 11 p. m.

Le service de Chicago
Le train quitte Chicago toutes les heures de 6 h. à 11 p. m.

Le service de St-Paul
Le train quitte St-Paul toutes les heures de 6 h. à 11 p. m.

Le service de Minneapolis
Le train quitte Minneapolis toutes les heures de 6 h. à 11 p. m.

Le service de St-Louis
Le train quitte St-Louis toutes les heures de 6 h. à 11 p. m.

Le service de St-Charles
Le train quitte St-Charles toutes les heures de 6 h. à 11 p. m.

Le service de St-Joseph
Le train quitte St-Joseph toutes les heures de 6 h. à 11 p. m.

Le service de St-Basile
Le train quitte St-Basile toutes les heures de 6 h. à 11 p. m.



Trains laissent Québec
La semaine: 8.05 a.m., 1.15 p.m., 11.00 p.m.

Trains arrivent à Québec
La semaine: 6.30 a.m., 2.40 p.m., 7 p.m.

Trains arrivent à Québec
La semaine: 6.30 a.m., 2.40 p.m., 7 p.m.

Trains arrivent à Québec
La semaine: 6.30 a.m., 2.40 p.m., 7 p.m.

Trains arrivent à Québec
La semaine: 6.30 a.m., 2.40 p.m., 7 p.m.

Trains arrivent à Québec
La semaine: 6.30 a.m., 2.40 p.m., 7 p.m.

Trains arrivent à Québec
La semaine: 6.30 a.m., 2.40 p.m., 7 p.m.

Trains arrivent à Québec
La semaine: 6.30 a.m., 2.40 p.m., 7 p.m.

Trains arrivent à Québec
La semaine: 6.30 a.m., 2.40 p.m., 7 p.m.

Trains arrivent à Québec
La semaine: 6.30 a.m., 2.40 p.m., 7 p.m.

Trains arrivent à Québec
La semaine: 6.30 a.m., 2.40 p.m., 7 p.m.

Trains arrivent à Québec
La semaine: 6.30 a.m., 2.40 p.m., 7 p.m.

Trains arrivent à Québec
La semaine: 6.30 a.m., 2.40 p.m., 7 p.m.

Trains arrivent à Québec
La semaine: 6.30 a.m., 2.40 p.m., 7 p.m.

Trains arrivent à Québec
La semaine: 6.30 a.m., 2.40 p.m., 7 p.m.

Trains arrivent à Québec
La semaine: 6.30 a.m., 2.40 p.m., 7 p.m.

Trains arrivent à Québec
La semaine: 6.30 a.m., 2.40 p.m., 7 p.m.



GRAND NORD
Depuis le 1er octobre 1902, les trains sont dirigés comme suit:

Le service de Québec
Le train quitte Québec toutes les heures de 6 h. à 11 p. m.

Le service de Lévis
Le train quitte Lévis toutes les heures de 6 h. à 11 p. m.

Le service de St-Félix
Le train quitte St-Félix toutes les heures de 6 h. à 11 p. m.

Le service de Cap Rouge
Le train quitte Cap Rouge toutes les heures de 6 h. à 11 p. m.

Le service de St-Jean
Le train quitte St-Jean toutes les heures de 6 h. à 11 p. m.

Le service de Halifax
Le train quitte Halifax toutes les heures de 6 h. à 11 p. m.

Le service de Liverpool
Le train quitte Liverpool toutes les heures de 6 h. à 11 p. m.

Le service de Boston
Le train quitte Boston toutes les heures de 6 h. à 11 p. m.

Le service de New-York
Le train quitte New-York toutes les heures de 6 h. à 11 p. m.

Le service de Chicago
Le train quitte Chicago toutes les heures de 6 h. à 11 p. m.

Le service de St-Paul
Le train quitte St-Paul toutes les heures de 6 h. à 11 p. m.

Le service de Minneapolis
Le train quitte Minneapolis toutes les heures de 6 h. à 11 p. m.



Les trains laissent Lévis
EXPRESS DE BOSTON ET NEW-YORK

Le service de Québec
Le train quitte Québec toutes les heures de 6 h. à 11 p. m.

Le service de Lévis
Le train quitte Lévis toutes les heures de 6 h. à 11 p. m.

Le service de St-Félix
Le train quitte St-Félix toutes les heures de 6 h. à 11 p. m.

Le service de Cap Rouge
Le train quitte Cap Rouge toutes les heures de 6 h. à 11 p. m.

Le service de St-Jean
Le train quitte St-Jean toutes les heures de 6 h. à 11 p. m.

Le service de Halifax
Le train quitte Halifax toutes les heures de 6 h. à 11 p. m.

Le service de Liverpool
Le train quitte Liverpool toutes les heures de 6 h. à 11 p. m.

Le service de Boston
Le train quitte Boston toutes les heures de 6 h. à 11 p. m.

CORRESPONDANCE INTERESSANTE de Sainte-OCILE DU BIC

Mme Ths. Beaulieu, guérie de bronchite

Loue hautement les propriétés curatives du

VIN MORIN "CRESO-PHATES"

Ste-Océile du Bic. A M. Dr Ed. Morin, Québec.

Je ne pourrais jamais trop vous remercier de votre admirable préparation, le VIN MORIN "Creso-Phates".

Je souffrais depuis DEUX ANS d'une forte Bronchite, conséquence malheureuse d'un gros rhume négligé.

Une amie qui était venue me faire visite me trouvant gravement malade, me conseilla de faire usage du VIN MORIN "Creso-Phates".

Cette préparation fort en usage dans notre localité, faisait des prodiges dans tous les cas où elle était employée.

J'éprouvai d'abord quelques soulagements, mais la guérison fut lente à venir.

Finalement, ayant pris cette préparation pendant quelque temps, je fus guérie et radicalement guérie.

Mme THS. BEAULIEU.

L'OPINION D'UNE DANSEUSE

Mlle Rosita Mauri et le cake-walk

Paris, janvier. Aimez-vous le cake-walk ? demandez un chroniqueur du "Temps".

Vous avez vu d'aimables personnes, le corps fortement renversé en arrière, relevant en cadence les jambes de façon que les genoux soient sur un même plan horizontal que le buste.

Nous avons certes connu, dans ces derniers temps, des danseuses qui ne sauraient se rattacher à la pure tradition de la chorégraphie classique.

J'ai voulu connaître ce sujet, continue le chroniqueur du "Temps".

Mlle Rosita Mauri vient vers moi en courant, légère : c'est le pas de la réception.

Le cake-walk, mon Dieu, c'est gentil, ou plutôt c'est imprévu et étrange.

Après l'audition des causes, Mlle Rosita Mauri a été accueillie avec sympathie.

Après l'audition des causes, Mlle Rosita Mauri a été accueillie avec sympathie.

dans le classique demande trop de temps, trop d'efforts—malgré que le cake-walk, c'est l'affaire d'une ou deux leçons.

Vous comprendrez maintenant, à voir ce que demande la danse classique, ce qui fera toujours défaut au cake-walk.

Où, conclut le chroniqueur, j'ai compris que la danse et le cake-walk diffèrent autant qu'un cocktail américain du vieux vin de France.

UNE PERLE

Une des perles de la science humaine, c'est le BAUME RHUMAL, qui guérit les affections de la gorge et des poumons.

En gros, à Québec, chez W. Brunet & Cie, pharmaciens, rue St-Joseph.

Nouvelles du district de Québec

Nouvelles du Lake Mégantic

Bienvenue à l'honorable juge Lemieux

Brillantes perspectives

La dernière session provinciale, quelques jours entreprenants de Lac Mégantic et en jolies villages.

Tous les notables du chef-lieu et des lieux circonvoisins s'étaient rendus à la salle d'audience pour payer à Sa Seigneurie un juste tribut d'estime et de respect.

Après l'audition des causes, Mlle Rosita Mauri a été accueillie avec sympathie.

nous saluons votre arrivée dans ce district, et cette joie n'a fait que s'accroître lorsqu'un dévoué officier nous a apporté que nous serions en contact plus immédiat avec vous.

M. le juge fut particulièrement heureux dans sa trop courte réponse. Il remercia les citoyens de cette manifestation d'estime et les complimenta sur leur esprit d'initiative et de cohésion.

ATTENTION

Malgré la grande réduction sur notre stock, nous donnerons quand même deux timbres pour un.

Petit calendrier

Après le feu

Maritimes

Coupons

Oeufs ! Oeufs !

Lestr Sarmation, parti de Boston, est arrivé hier matin à Glasgow.

Le str Ponkanian, parti de Glasgow, est arrivé hier à 8 h. a.m.

Le str Pretorian, parti de St-Jean N. B. et Halifax, est arrivé à Liverpool hier à 9 h. a.m.

Un grand lot de "Coupons" de toutes sortes, sera offert en vente à grande réduction, jeudi le 6 courant chez GLOVER, FRY & Cie.

La maison Dombrowski offre les oeufs à 15 centimes la douzaine.

Lestr Sarmation, parti de Boston, est arrivé hier matin à Glasgow.

LE REMEDE UNIVERSEL BEECHAM'S PILLS

Les Désordres Billieux et Nerveux Mal de Tete, Constipation, Vent, Etomac Faible, Mauvaise digestion, Désordre du Foie, Maladie Particulieres aux Femmes

Préparés soigneusement par le propriétaire, THOMAS BEECHAM, Ste-Hélène, Angl.

Demande à la Législature.

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

INSTRUMENTS

FANFARE



Cornet Altos, Barytons Trombons, Contrebasses, Clarinettes, Piccolo, Tambour.

Tous les accessoires pour instruments en cuivre

ARTHUR LAVIGNE

68 Rue St-Jean, Québec

Demandez le catalogue spécial gratis

18 mai 1902.

L'ivrognerie guérie dans quelques jours

Spécifique facile et agréable à prendre. Traitement à domicile.

S'adresser au Dr Mackay, Belmont Retreat, chemin Ste-Foye, Québec. Téléphone 420.

Références : Révérend M. A. P.

Maison à vendre

La maison portant le No. 4 sur de Préville, Cap, avec stable et hangar en briques, belle cour et toutes les améliorations modernes.

F. A. LARUE

de H. et, Larue & Parant, 2 rue Cook

Quelle responsabilité

Celui qui peut une raison ou peut une autre négligence de se donner les soins que requiert son état de santé.

on pouvoir pour séduire la maladie qui ruine et qui mène inévitablement au tombeau.

J. E. P. RACICOT

No. 25 rue St-Joseph

1 avril 1 an

SEPT EPOQUES DE L'HEUREUSE ENFANCE



SIX MOIS.



UN AN.



DEUX ANS.



TROIS ANS.



QUATRE ANS.



CINQ ANS.



SIX ANS.



LE LAFAYETTE

vous donnera pour 5c plus que tout autre cigare vendu aujourd'hui en Canada.

Aux municipalités de la Province de Québec

Nous désirons rappeler ici que nous avons dans nos entrepôts d'immenses quantités de désinfectants, tels que : Formaldéhyde liquide et en tablettes, avec lampes spéciales, Acide carbolique, soufre, etc., etc.

Aussi Serum anti-diphthérique reçu toutes les semaines directement de l'Institut Pasteur de Paris. Pointes de vaccine fraîche, etc.

Ne pas oublier que les municipalités jouissent du privilège de bas prix spéciaux.

J. E. LIVERNOIS

Donnez la santé—Cadeaux de Noël—Donnez la santé

TABLES DE BILLARD dans chaque maison, 21 parties sur une table; ne prend pas de place; peut être déplacée à volonté; deux grandeurs; seulement \$20 et \$32. Voyez-les.

Les célèbres patins Lunn, Fisher et Mc-Mac, de 40c à \$6.50 la paire. Les bâtons de jeu de hockey, Spalding, Mc-Mac, et autres. Raquettes, tringles savages, tringles, mouscasses, tuques, ceintures, etc. Gants de boxe, ballons à frapper (punching-bag); appareils de toutes sortes d'exercices.

JEUX DE PING-PONG

Les fusils, carabines, ou porches de ligne sont des beaux cadeaux à faire. 100-Cadeaux utiles et salubres—100

PERCES ET SKIS NORVEGIENS

V. & B. SPORTING GOODS STORE

EN GROS ET EN DETAIL

93 et 95, rue ST-JEAN

Boîte de poste, 394 1jn 02

Sirop d'Anis "Gauvin"

En vente partout à 25 cts. la bouteille.

PHILODONTE

Le Philodonte conserve les dents; rajeunit celles qui commencent à se détériorer...

Demandez le Philodonte du Dr Pourtier

SE VEND PARTOUT

DEPOT PRINCIPAL CHEZ W. Brunet & Cie

Pharmaciens en gros et en détail

139 et 141, Rue St Joseph.

LUNDI!

12 JANVIER

LAGRANDE OUVERTURE

Vente Finale

LA QUEBECOISE

La plus belle vente qui ait jamais été offerte au public.

A tous d'en profiter.

LA QUEBECOISE

156 RUE ST JOSEPH, QUEBEC

14j 1m

FEUILLETON DU "SOLEIL" L'IMPOSTEUR

Par LEONARD MERRICK

Roman traduit avec l'autorisation de l'auteur par T. de Wyzewa

No. 6.

—Oh! mais en tout cas l'affaire a été tenue secrète, reprit-elle vivement. Cela, je le sais. Tout s'est passé entre le vieux et lui. Je peux vous jurer que pas une âme n'en a eu vent, en dehors d'eux!

—Vous voulez dire que Jardine vous l'a juré? Mais il peut vous avoir menti...

Tout à coup Maurice se rappela que Jardine était étendu mort, derrière la cloison. Il frémit de honte, et n'acheva point son mot. La femme répondit:

—Quelle raison aurait-il eue de me tromper là-dessus? Il savait bien que, pour moi, peu importait que la chose eût été publique ou cachée! Non! Si son père avait divulgué l'histoire si peu que ce fut, certainement Philippe se fût empressé de me le dire; il était toujours trop heureux de toutes les occasions qu'il pouvait trouver d'accuser son père!

Blake saoula les cendres de sa pipe, la rempli de nouveau. Rosa l'observait en silence. Enfin il murmura:

—N'importe! le père sait lui! Et je me trouverais ignorant de la chose principale...

—Croyez-vous donc sérieusement que Philippe lui-même y aurait fait allusion, vous n'auriez pas de peine à régler vos réponses sur ce qu'il dirait!

Il y eut de nouveau un silence. Maurice semblait perdu dans une rêverie.

—Non! s'écria-t-il ce serait insensé! Vous avez beau dire qu'il n'y avait pas de parents; à défaut de parents, toute sorte de gens doivent se trouver là: des hommes d'affaires, des camarades, des domestiques, qui ont connu Maurice avant son départ.

—Avant qu'il ait eu dix-huit ans! Il y a vingt-cinq ans! Et encore ces gens-là ne doivent pas être nombreux! Rappelez-vous que le père de Philippe ne s'attendait nullement, alors, à devenir ce qu'il est! Il habitait une petite maison dans Adelaide Road, — vous savez sans doute ce que cela veut dire. — Et Philippe était presque toujours dehors, à l'école, sur les trottoirs! Si même de vieux amis viennent voir le baronnet, il n'y a guère de danger à craindre de leur part! — Oh! s'écria-t-elle, — comment pouvez-vous hésiter? Pensez un peu à ce qui en est: Croft Court et tout le reste serait à vous... à vous! Vous figurez-vous ce que cela représente?

Et je vous répète que je puis vous renseigner sur les moindres détails; vous en sauriez assez pour témoigner en justice et vingt fois plus que vous en n'auriez besoin d'en savoir dans la circonstance! L'affaire est si simple, si facile, si naturelle! Vous n'auriez à déposer personne, personne ne songerait à vous barrer le chemin! Et puis, quoi! si c'était nécessaire, je pourrais déclarer que je vous connais depuis dix ans comme étant Philippe Jardine!

—Voilà qui ne serait pas à faire! — interrompit Maurice, sans réfléchir au consentement qu'impliquaient déjà ses paroles. — Votre témoignage ne couvrirait personne, on poursuivrait l'enquête, et vous seriez pincée, vous aussi! Non, non, mieux vaudrait infiniment que vous vous tinsiez à l'écart!

Puis, après un silence, tout bas, honteusement il demanda: — Et quelles seraient vos conditions?

Elle eût dans les yeux un éclair de joie.

—Vous voulez parler de la part que je réclamerais? Oh! je ne serais pas exigeant! Un quart de l'argent, et puis la possibilité pour moi de trouver un aussi bon parti que celui qu'aurait été Philippe! Voilà tout! Un quart de votre revenu, ma vie durant, et mon introduction dans le monde, le vrai monde! — Sa langue s'arrêtait complaisamment sur ces mots. — Est-ce trop demander? — Non, je trouve cela tout à fait raisonnable. Mais l'affaire dont vous me parlez serait un crime, et je ne suis pas homme à m'y hasarder. Au reste, j'y réfléchirai encore. Vous ne vous attendez pas à ce que je puisse vous en dire davantage aujourd'hui?

La vérité est qu'elle ne s'attendait pas même à ce qu'il en en dit autant. Et lui, non plus, ne s'attendait pas à en dire autant. Il trembla en s'apercevant à quel point il s'était déjà engagé. Mais la sensation qu'il en éprouvait n'était pas aussi pénible qu'il l'aurait pensé. Il constatait, non sans un peu de surprise, que sa répugnance devant le projet de Rosa ne venait pas du tout de son besoin naturel d'honnêteté, qu'il avait cru jusque-là invincible en lui: non, sa répugnance venait simplement d'une sorte de scrupule sentimental, à la pensée de tirer profit de la mort d'un ami. Et d'ailleurs, il se rendait compte que déjà tout son être luttait contre cette répugnance. Mais tout à coup le souvenir lui revint de Philippe gisant dans la pièce voisine. Il se rappela l'offre qu'il avait faite de s'occuper de ses funérailles: et aussitôt tout son désir de céder à la suggestion de Rosa s'éteignit d'un seul coup. Il ne vit plus que la vilénie: il s'ingénia à se persuader que, sans un instant, ce projet ne l'avait sérieusement tenté.

Il questionna Rosa sur les formalités de l'enterrement, et se sentit soulagé en apprenant que rien ne restait plus à faire.

—Ne voudriez-vous pas le voir une dernière fois avant de vous en aller? — demanda la femme.

Maurice prit congé d'elle, et se hâta de rentrer dans sa chambre pour rêver à son aise. Quand il s'endormit, l'aube pointait dans la chambre; et c'est d'un pas encore tout engourdi que, quelques heures après il reprit le chemin de la mine. Il avait l'impression que son entretien avec Rosa était chose ancienne, très ancienne; et, du reste, à la lumière crue du plein jour, le projet, outre ce qu'il avait d'odieux, lui apparaissait une folie irréalisable. Mais peu à peu à mesure qu'avançaient les heures, le charme recommença à opérer en lui. Il restait toujours résolu à ne pas consentir; mais il se sentait le cœur plus léger à l'idée que s'il le voulait, il pourrait consentir. Et tandis qu'il observait le mouvement rythmé des marteaux des négres, dans l'éclat torride du soleil, d'un instant en un instant un enthousiasme joyeux montait en lui, presque malgré lui. La chance était là, enfin, à portée de sa main! Il aurait pu se libérer si seulement il avait voulu la cueillir. De lui seul aurait dépendu d'être relevé de cette misérable vie, demain, tout de suite! S'il voulait, il pourrait tourner le dos à la morne plaine grise, et pour ne plus jamais la revoir. Il pourrait aller en Angleterre, aller vers la prospérité, vers une vie de bonheur! Ce serait, en vérité, au risque de... Eh! bien, oui, un risque des travaux forcés! Mais les chances de découverte n'étaient pas grandes, il le savait. Il savait que ce n'était pas la peur de la découverte qui le retenait. Qu'était-ce donc, au total? Non pas, non plus, les remords, le reproche présent de sa conscience. Mais c'était, force lui fut d'en convenir, la peur des remords futurs, la peur de ce que pourrait lui



Le Vin St-Michel

est l'Espoir des Malades, la Consolation des Convalescents.

Lorsque les autres remèdes faillissent ou ne font que soulager

LE VIN ST-MICHEL GUÉRIT.

Ilâte la convalescence, en purifiant et en fortifiant le sang affaibli ou vicié par la maladie. Sous l'influence de ce Tonique, Nutritif et Stimulant, les forces reviennent avec une rapidité incroyable, car il fait renaître l'appétit du malade, aide son estomac à faire facilement le travail de la digestion et lui procure un sommeil réparateur. Alors les lèvres se colorent, le visage s'anime, et la peau reprend cette teinte rosée qui est l'indice qu'un sang pur, riche, généreux, circule en abondance coloré et chaud dans les veines. Enfin le malade retrouve sa gaieté, en sentant

La Force, La Vigueur et La Vitalité

s'emparer de tous ses membres.

BOIVIN, WILSON & CIE., MONTREAL, SEULS AGENTS POUR L'AMÉRIQUE.

dire sa conscience plus tard, quand il serait trop tard! Un escroc, un faussaire! Tous ces mots, qui actuellement ne signifiaient rien pour lui, lui craignaient de se les entendre dire plus tard, et sans pouvoir désormais en supporter le son.

Mais, au fait, l'acte qu'on lui proposait était-il donc si coupable? Il n'y avait point d'héritier à la fortune du vieillard. En s'appropriant cette fortune, Maurice ne ferait de tort à personne, sauf à l'Etat, une chose impersonnelle, une abstraction! S'il échouait, il paierait la peine de son acte. Et si même, en cas de réussite, il avait à souffrir, eh! bien, soit, il souffrirait! et sa souffrance n'atteindrait que lui seul! Que devait-il d'autres qu'à lui seul? Que devait-il à la "société" c'est-à-dire à cette foule d'égoïstes parmi lesquels, depuis l'enfance, il s'était épuisé de fatigue et de misère? Les principes de cette société pouvaient-ils admettre qu'il y eût rien de commun entre lui et elle?

(A. suit.)

—Notre nouvelle machinerie vient justement d'être installée et sera en état de contenir les plus difficiles au sujet du lavage des chemises, collets et poignets. Nous attirons tout spécialement votre attention sur le fini de notre ouvrage qui est de première classe. Blancherie à vapeur FFEIFFER, 23, 4, 6 rue Mar... Phone 524. 20j-2s

Poissons frais et sales

De toutes sortes

Aussi les meilleurs huîtres

MALPECQUES

GARAQUETTES

ET ST-SIMON

Au quart et au cent au poste favori depuis tant d'années

H. DEROME

Marché Fleury, Québec

61.62 10

Le Liniment Mirard guéri à jamais des vaches.

VENTE A REDUCTION! Pour argent comptant

15 POUR CENT D'ESCOMPTE

Sur les Tapis, Prélards, Rideaux, Toile et Cotonnade pour la maison, Toile à nappes, Mouchoirs, Bas, Flanelle, Couvertes, Couvre-pieds, Etoiles à Robes noires et couleurs unies.

20 POUR CENT D'ESCOMPTE

Sur les Soies, Rubans, Dentelles, Mirais garnitures, Broderies, Tweeds, Draps, Cravates, Indiennes, Habillements pour enfants.

25 POUR CENT D'ESCOMPTE

Sur les Etoiles à robes de fantaisies, Manteaux, Robes de chambre, Robes pour enfants.

50 POUR CENT D'ESCOMPTE sur les chapeaux garnis, Chapeaux feutres, etc.

GLOVER, FRY & CIE

CABINETS

Pour mettre documents en section

Toutes les formes de système pour filer les documents et les conserver, divisés sous forme de sections. Une section ou une douzaine sont ce que vous avez besoin. Toutes les sections sont mutuelles et peuvent être adaptées pour n'importe quelle espace.

Très Jolies.—Durables

Toutes les sections sont faites de chêne choisi, très bien polies et sont en même temps un très joli meuble pour votre bureau. Ecrivez pour catalogue.

The Office Specialty Manufacturing Co., limited, Toronto, Ont.

T. J. MOORE & CO

AGENTS

118-120 côte de la Montagne, Québec

11 déc 02 6s

NOUS DONNONS DES TIMBRES DE COMMERCE

Noms des marchands épiciers qui donnent des Timbres verts:

- NAP. BINET, 67 Buade. E. BERNIER, 17 Couillard. A. GRENIER, 96 St-Jean. JAMES MILLER, 152 St-Jean. N. LAROCHE, 320 St-Jean. O. LAROCHE, 479 St-Jean. ALF. GOLLY, 40 Côte d'Abraham. H. KELL, 81 St-Augustin. G. O. HARKIN, 64 St-Eustache. STANISLAS HAMEL, 110, d'Aiguillon.



SPORT

Les joutes de hockey qui auront lieu demain

L'arbitre de l'exhibition que Routhier et Snelling donneront la semaine prochaine

LA FRANCHISE DU CLUB DE BASEBALL MONTREAL

HOCKEY.

Deux importantes joutes senior sont fixées à demain soir.

Les amateurs de cette ville s'intéressent principalement à celle qui aura lieu entre le Montréal et le Québec. On peut s'attendre à ce que ce soit une splendide exhibition de notre jeu national d'hiver, parce que les joueurs participants seront tous des athlètes bien entraînés et rompus à la lutte. Il n'y a aucun doute que tous les amateurs québécois assisteront à cette joute au patinoir Québec.

La victoire des joueurs du Montréal est dans l'ordre des probabilités. Cependant, ceux du Québec sont bien disposés à leur faire une lutte sans merci, et nous pouvons assurer que leur conduite sera digne de l'enthousiasme de tous les amateurs. C'est tout ce qu'on peut exiger d'eux.

Ils ont fait hier soir leurs derniers exercices préparatoires. Cette joute est fixée à 8.30 heures pour qu'il n'y ait pas d'attente.

La vente des sièges réservés commencera demain matin, à 9 heures, au patinoir Québec.

L'autre joute senior sera entre l'Ottawa et le Victoria, à Montréal. En cette circonstance, la victoire va aussi être contestée avec acharnement. Une défaite pour l'Ottawa le placera virtuellement hors de concours pour le championnat.

Nous publions, ci-dessous, un tableau indiquant les positions des clubs :

	G.	P.	A. jouer.
Victoria.....	3	1	4
Montréal.....	2	1	5
Québec.....	2	1	5
Ottawa.....	3	2	3
Shamrock.....	0	5	3

La seule joute intermédiaire de demain sera entre le club Trois-Rivières et la seconde équipe du Québec, aux Trois-Rivières.

La seconde équipe de hockey du club "Jeune Mascotte" aura un défi au club St-Patrick, pour une joute qui aurait lieu dans la soirée de dimanche prochain, au patinoir St-Roch.

Le club Victoria est parti de Montréal pour retourner à Winnipeg. Les recettes des quatre joutes récentes au sujet de la coupe Stanley s'élèvent à \$15,000. Chaque club reçoit \$2,000, et la compagnie de l'Arana, \$9,000. Les Victoria ont donné à Percy Quinn un médaillon orné de diamants. Le Montréal lui a aussi fait un cadeau de valeur qui consiste d'une bague d'or.

Le club "Jeune Mascotte", tiendra une assemblée générale, dans ses salles, ce soir, à 8 heures.

Tel que nous l'avions annoncé, une assemblée générale du club Savoie a eu lieu hier soir, chez M. Martel, rue Sous-le-Fort.

L'assistance était nombreuse et enthousiaste.

L'élection des officiers honoraires et actifs fut faite. En voici le résultat :

Patron.—M. J. A. Lane, M. P. P.
Patron actif.—M. Dave Kennedy.
Vice-patron.—M. P. L. Turgeon.
Vice-patron act.—M. F. Guérin.
Président honoraire.—Capt. J. B. Bélanger.
Vice-présidents honoraires.—

MM. Jos. Royer, Adolphe Huot, Horace Bélanger, T. Delany. Secrétaire-trésorier honoraire.—M. Jos. Bussières. Membres honoraires.—MM. Alf. Cusson, Alb. Bouchard, L. Noé Peltier, Ant. Langlois, H. Dérôme, J. O. Bourget, Charles Gaudry.

Président actif.—M. N. Guérin.

Vice-présidents actifs.—MM. G. A. Boivin, L. Langlois, L. Martineau, Jos. Paré, Art. Lavoie, Oscar Bélanger, Ed. Bélanger, E. Robitaille, Clifford Huot.

Secrétaire-trésorier.—M. Lévi Dérôme.

Membres du comité.—MM. Louis Martel, Wilf. Bourret, Sam. Vézina, Alf. Lavoie, N. Guorin.

LA CROSSE

Il est rumeur que Finlayson et Howard, du club Shamrock, feront partie du Brantford ou du National, cette année.

"Frankie" Nolan est allé demeurer à New-York, où il jouera probablement pour une équipe de cette ville.

La prochaine assemblée des directeurs du club Montclair est fixée à lundi soir prochain.

LA RAQUETTE

Nous apprenons qu'une sortie du club "Le Canadien" aura lieu ce soir. Tous les membres sont priés d'y prendre part et d'apporter leurs raquettes pour faire une marche à la campagne.

"Le Canadien" sera représenté par cinq ou six de ses membres, dans les courses qui auront lieu demain après midi, à Lévis.

Ces courses se feront de la maison Hallé jusqu'au Fort No 3.

PATINAGE

Montréal, 6.

Les courses pour championnats du Canada, sur piste couverte, ont lieu hier soir, au patinoir Victoria. Voici le résultat des principales :

220 verges.—1er, Fred. J. Robson, de Toronto; 2ième, J. J. Forrester, du Don Rowing Club, de Toronto. Temps:—23 secondes.

Un demi-mille.—1er, J. J. Forrester, de Toronto; 2ième, Fred. J. Robson, de Toronto. Temps:—2.34 2-5.

Un mille.—1er, G. Bellefeuille, de Winnipeg; 2ième, Z. P. Ste-Marie, de Montréal; 3ième, J. J. Forrester, de Toronto. Temps:—3.11 2-5.

Trois milles.—1er, F. W. Parker, de St-John, N. B.; 2ième, Z. P. Ste-Marie, de Montréal; 3ième, G. Bellefeuille, de Winnipeg. Temps 10.11 1/5.

PUGILISME.

Nous disions il y a quelques jours, que la prochaine rencontre de Routhier avec Snelling serait un événement sportif de première classe. Les préparatifs faits dans ce but nous donnent raison.

L'arbitre choisi pour cette rencontre est M. Jack Sheehan, rédacteur de l'illustrated Police News, de Boston.

Notre confrère n'est pas un novice; au contraire, il est âgé de 35 ans et possède une expérience de dix-neuf années dans le sport. Pres de 1,000 exhibitions diverses ont été arbitrées par lui dans la plupart des États de la république américaine et à Toronto.

M. Sheehan fut l'arbitre de rencontres auxquelles participèrent des pugilistes célèbres tels que Ryan, Billy Smith, Terry McGovern, Geo. Wolfrey, Geo. Dixon, Joe Walcott, Griffo, et autres non moins importants.

M. Sheehan a été engagé à grands frais, mais comme nous

l'avons déjà dit, les organisateurs de la rencontre de Routhier avec Snelling ont décidé de ne rien négliger pour obtenir un succès sans précédent dans les cercles de ce genre de sport.

Ces deux pugilistes sont en bonne condition. L'un et l'autre ont également confiance de triompher.

Routhier s'entraîne tous les soirs avec Langevin, au patinoir Miroir, où les amateurs se rendent en grand nombre.

Quant à Snelling, il continue à donner des exhibitions dans l'arène du club qu'il possède, dans la côte du Palais.

Ce matin, nous recevons une lettre du pugiliste Hervé Paquin, de St-Jean, P.Q.

Il désire se rencontrer à cet endroit avec Alf. Lynch qui l'a vaincu l'année dernière.

Dimanche soir, au patinoir Miroir, Routhier et Langevin donneront des exhibitions intéressantes comme d'habitude. En outre, il y aura musique, danse et chant.

Lambert, Langevin et McCarthy feront aussi de la boxe burlesque.

Hot Springs, Ark., 5.

Le champion Tommy Ryan a obtenu mardi soir la décision de l'arbitre, sur Cyclone Kelley, de San Francisco, au septième assaut d'une rencontre qui a eu lieu sous les auspices du Whittington Athletic Club, de cette ville.

Le résultat fut une surprise, car la décision a été donnée sans que l'un ou l'autre des deux hommes eût été mis hors de combat, l'arbitre Pat Earley, déclarant Ryan vainqueur à la fin du septième assaut.

Comme le timbre résonnait, Kelly s'affaissa en recevant un vigoureux coup de droite au plexus solaire. L'arbitre déclara Ryan vainqueur et arrêta la bataille. La décision causa beaucoup de mécontentements. Kelly insista pour continuer la bataille, et paraissait ne pas ressentir beaucoup du coup reçu.

La lutte avait été rapide et animée.

New York, 5.

Un câblegramme reçu ici par Sam Harris, gérant de Terry McGovern, annonce que le National Sporting Club de Londres a consenti à accorder \$1,000 à McGovern, comme montant de ses dépenses pour aller à Londres, et y rencontrer Ben Jordan. Le contrat a été envoyé en Amérique. Harris a répondu qu'il acceptait l'offre.

Young Corbett et Harris se battent pendant six assauts, à Philadelphie, dans un avenir rapproché.

BASEBALL

Baltimore, 6.

Hier soir, Edward Hanlan et H. Frank, ont convenu de payer à Chs. Dooley, la somme de \$5,000, pour la franchise du club Montréal. Cette vente a été ratifiée par Patrick Powers, président de la ligue de l'Est.

L'assemblée annuelle aura lieu au cours du mois prochain, à New-York.

Tous les joueurs du Montréal devront aller jouer pour le Baltimore.

NOTES DIVERSES

L'abondance des matières nous oblige de remettre à demain, le compte rendu d'une joute de hockey, qui a eu lieu au collège d'Arthabaskaville.

—Jeffries refuse le défi de Corbett pour une rencontre de vingt rondes.

—Avant-hier, à Cambridge,

Angleterre, l'équipe locale de rugby a vaincu celle des Canadiens, par un score de 14 à 6.

—Jack Munroe et Tom Sharkey ont signé un contrat qui les engage à se rencontrer dans une arène. La date et l'endroit ne sont pas fixés.

—Les deux clubs de baseball Chicago, faisant partie respectivement des ligues Nationale et Américaine, joueront quinze parties d'essai durant la prochaine saison.

—A Montréal, le club de curling Thistle a vaincu le Québec, par 43 à 20. L'Arnprior a aussi remporté la victoire sur le Québec, score, 27 à 25.

—Alf. Lynch défie Chamberlain, d'Ottawa, ou n'importe quel autre pugiliste au Canada ou aux États-Unis, pour une rencontre à 107 livres.

—Les amateurs de hockey de Winnipeg acceptent philosophiquement la défaite du club Victoria par le Montréal.

—Hier, à New-York, Kid McCoy a dépassé \$2,500 pour prouver son réel désir de se rencontrer avec J. Corbett, Tommy Ryan, ou M. Hart.

Nouvelles de Ste-Anastasia

NAISSANCE

Belle réunion

Encore un vol

Notes personnelles

Décès et funérailles

Notes diverses

(Du correspondant du "Soleil")

6 février 1903.

L'épouse de M. J. Côté, une fille, Marie-Rosalie. M. P. Pennington, propriétaire du moulin à scie.

—M. G. Letarte, employé de la maison J. Amyot, de Québec, Mlle Hermine Letarte, M. A. Larose, de Plessisville, étaient en promenade chez M. Adolphe Moisan. Dimanche dernier, leur demoiselle Moisan avait invité pour rencontrer leur joyeux dîner, un groupe nombreux d'amis parmi lesquels on voyait Mlle E. Bisson, M. L. Marceau, L. Duchesneau, M. F. Bisson, P. Landry, J. Francœur, J. Enouff, etc., etc. Il y a eu chant, musique, sauterie, rafraîchissements. Bref, charmante et joyeuse réunion qui fut honorée à M. A. Moisan ainsi qu'à ses charmantes demoiselles.

—Cette semaine, un autre vol audacieux a été commis chez M. P. Pennington, propriétaire du moulin à scie. Les voleurs ont pris deux boîtes de tabac "Torquettes" et divers autres objets.

M. Thibaudaux, employé de M. Pennington, regrette lui aussi le passage des voleurs, car ses raquettes toutes neuves, ont servi ces "bandits" qui n'ont qu'à se bien tenir.

Il est à espérer que ces voleurs, qui ont élu domicile dans notre paisible village, seront punis et sévèrement punis.

Madame Eugène Crocneau, qui était en promenade à Biddeford depuis deux mois, est revenue enchantée de sa promenade. Bienvenue!

—Mlle M. A. Bisson, M. J. Marceau, sont de retour d'un voyage de quelques jours à St-Jean DesChâtillons.

—M. G. Letarte et A. Larose, qui étaient en visite, sont retournés.

—M. et Mme Chénouff ont eu la douleur de perdre leur petite Marie Alina, morte après plus d'un mois de souffrances atroces, âgée seulement de 4 ans et 9 mois.

Cette enfant promettait tant pour l'avenir que nous comprenons leur navrante douleur à laquelle tous nous nous associons de tout cœur.

Les funérailles ont eu lieu cet après-midi au milieu d'un concours nombreux d'amis et de parents.

À la famille éplorée nous offrons nos plus vives sympathies.

—Nous avons une tempête de neige depuis deux jours, aussi les chemins sont impraticables.

—Il est un usage que je regrette beaucoup et qui va toujours s'enracinant de plus en plus, je veux dire l'emploi de mots anglais dans le langage ordinaire. Les mots: candy, store, coat, snow, feel, ride, over-all, heap, iron, etc., sont, on dirait, entrés dans le dictionnaire de notre langage, pourtant la plus

belle. Je me demande, pourquoi employer des mots étrangers à notre langage, quand nous avons tout ce qu'il nous faut dans la nôtre? Parlons français, parlons cette langue illustrée par les plus savants hommes du siècle dernier, parlons ce langage sié que nous avons appris sur les genoux de nos mères et à l'école de notre village, de notre ville.

Déclarons la guerre, une guerre raisonnée à cet usage fastueux qui fait de notre conversation un "jargon" impossible. Voyons-nous les Anglais se servir du français dans leur langage ordinaire, familier? Non, non!

Soyons patriotes, jusqu'au point de préférer notre langue aux étrangères. Je conseille aux parents, aux institutrices, surtout, de reprendre leurs enfants, leurs élèves, quand ils tomberont dans cet abus regrettable.

Allons, parlons français patriotes!

—Il est question, pour le printemps, de travaux très importants dans les limites de notre municipalité. On parle d'aqueduc, lumières électriques et de la construction du chemin de fer "Lithuanie-Mégantic" jusqu'à Theford Mines.

—Il est fortement question de la formation d'un orchestre dans notre village. Espérons que les promoteurs auront succès dans leur entreprise.

—Un certain groupe de jeunes gens ont l'intention d'organiser une soirée dramatique. C'est une tâche ardue, mais j'ai confiance au dévouement des promoteurs de ce projet.

L'ouverture des Parlements

DEPUIS LA CONFEDERATION

LA DUREE DES SESSIONS

(Du correspondant du "Soleil")

Ottawa, 6 fév.

Depuis la confédération, il y a eu 37 sessions du parlement fédéral. L'ouverture de ces différents parlements ont eu lieu comme suit :

6 en janvier, 17 en février, 5 en mars, 5 en avril, et 1 dans août, novembre, octobre et décembre. En laissant de côté ces quatre dernières sessions, le parlement a été convoqué le plus tard le 18 avril 1895, et le plus à bonne heure le 2 janvier 1896.

Le moyennement des sessions a été de 110 jours.

La plus longue session depuis 1867 a été celle de 1885; elle a duré 173 jours. Cette durée n'a jamais été dépassée dans l'histoire des parlements de l'Amérique du Nord, quoique la législature ait siégé exactement le même nombre de jours en 1898.

La plus longue session ensuite a été celle de 1900, alors qu'elle a duré 168 jours.

Les grèves sérieuses en Espagne

(Service de la Presse Assoctée.)

Barcelone, 5.

Une assemblée des représentants de 23 classes d'ouvriers a voté aujourd'hui la grève générale pour aider les grévistes de Reus. Des discours violents exhortant les ouvriers à se tenir prêts à détruire l'autorité, à piller et à lancer une révolution sociale ont été prononcés. Les autorités se préparent à faire face aux troubles qui vont probablement séclater.

Les congrégations

On écrit de Paris que les oratoriens, prévoyant que l'autorisation ne leur sera pas accordée, veulent prévenir ce résultat et vendre tous leurs biens, pour partir en emportant de l'argent comptant.

En ce moment, ils veulent s'en aller à un tout leur immeubles. Ils viennent de vendre successivement à des sociétés civiles le collège Massillon et le collège de Juilly, qui leur appartenaient.

GRANDE VENTE

—DE— Marchandises Sèches

REDUCTIONS CONSIDERABLES

NOTRE Présente Vente nous a attiré une plus grande multitude de clients que les années précédentes et ainsi de meilleures affaires, mais ce n'est pas surprenant si l'on considère les réductions énormes que nous offrons.

TOUTES VENTES Strictement comptant.

ETOFFES A ROBE NOIRE DE FANTASIE, toutes à moitié prix, 48c pour 24c; 58c pour 29c; 68c pour 34c; 88c pour 44c; 98c pour 49c; \$1.25 pour 64c.

RUCHES EN CHIFFON, toutes à moitié prix.

MATINEES EN SOIE NOIRE, seulement quelques unes prix régulier, \$3.00 réduites à \$1.50.

JUPES DE ROBES, bleu-marini et noir, \$3.18 pour \$2.12; \$4.10 pour \$2.74; \$4.50 pour \$2.89; \$5.20 pour \$3.47.

COUVERTES DE LAINE, anglaise et canadienne, toutes grandement réduites, \$1.95 pour \$1.50; \$2.58 pour \$2.07; \$2.88 pour \$2.31; \$4.18 pour \$3.35; \$4.48 pour \$3.69.

JUPONS EN LAINE, tricotés de fantaisie, tous réduits, 88c pour 70c; 98c pour 78c; \$1.10 pour 85c; \$1.48 pour \$1.19.

Toules, Couvertes, Serviettes, Coteaux à drap, Toile à nappes, Cotons à oreillers, Serviettes de table, tous réduits à 20 pour cent de moins que le prix régulier.

SIMONS & MINGUY

SUCCESSORS DE
Simons & Foulds
20, De la Fabrique
Téléphone 338

AVIS PUBLIC

Avis est donné que Jean Vézina, Théophile Lévesque, Elie Guay, Théophile Lévesque, Théodore Guay, Alphonse Roy, Godefroy Targson, tous cultivateurs de St-Joseph, comté de Lévis, s'adresseront à la législature de la Province de Québec à sa prochaine session pour l'adoption d'une loi à l'effet d'annexer à la municipalité de la paroisse de St-Joseph de Lévis, le territoire dont fait partie le village de Lauzon, savoir: Borné à l'ouest aux numéros 78, 79, 83, 84, 110, 174 et 216 du cadastre officiel de la paroisse de St-Joseph de Lévis; au nord partie d'un chemin public du premier rang de la dite paroisse, partie aux Nos 21 et suivants jusqu'au No 30 inclusivement du cadastre officiel de la paroisse Est du village de Lauzon, et partie au Sud St-Laurent; à l'Est à la paroisse de St-Etienne de Beaumont, et au sud à la municipalité de la paroisse de St-Joseph de Lévis; pour voir l'organisation des nouvelles municipalités, aux premiers élections après la séparation, aux archives, au partage des biens et des dettes et au tout autres fins.

Procureur des requérants,
Québec, 15 Janvier 1903. 161 Im

Avis public

Avis est par les présentes donné que Joseph Georges LaRue, bachelier en médecine, de la cité de Québec, s'adressera à la Législature, à sa prochaine session, pour l'adoption d'une loi autorisant le collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec à l'admettre au nombre de ses membres et à lui accorder, sur présentation de son diplôme de docteur en médecine, la licence nécessaire pour pratiquer la médecine, le chirurgie et l'art obstétrique dans la province de Québec, et pour autres fins.

L. A. CANNON,
Procureur en requérant
Québec, 20 Janvier 1903. 21 Im

AVIS PUBLIC

Avis est par les présentes donné, que Napoléon Georges Kirwan et Wilfred Cyrille Kirwan, tous deux de la cité de Québec, marchands et courtiers, s'adresseront à la législature de la Province, à sa prochaine session, pour l'adoption d'une loi, tendant à toutes fins que de droit, un acte de vente de la propriété formant partie de la subdivision numéro 20 du lot portant le numéro deux mille quatre-vingt-dix-huit du cadastre et titre de servit officiel pour le quartier St-Pierre, de la cité de Québec, passé à Québec, le 14 Janvier 1885, devant Wilson, Notaire Campbell, notaire public, entre les requérants, et dans Eliza McPherson Holt, dans Ellen Georgiana Burnham Holt Knight toutes deux de Québec, dans Margaret Cecilia Holt Stethen, de la cité de Montréal, toutes trois dûment autorisées, et demoiselle Mabel F. Harvey, de Québec, et pourvoyant à l'exécution des diverses clauses et conditions du dit acte, et pour autres fins.

Québec, 15 Janvier 1903.
L. A. CANNON,
Procureur des requérants
161 Im



UNE PARTIE DE GLISSADE SUR LES COVE FIELDS

Vos cheveux Peut-être que votre mère aurait pu de cheveux, mais ce n'est pas une raison pour que vous restiez toute votre vie avec une tête à moitié couverte de cheveux. Si vous voulez avoir des cheveux noirs et abondants, nourrissez-les avec Ayer's Hair Vigor. \$1.00. Chez tous les pharmaciens.
J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

Un article tout-à-fait comique

Nous venons de recevoir de San Francisco un numéro du 13 décembre, du journal "Le Franco-Californien", qui contient un article tout à fait cocasse.

LE CANADA INDEPENDANT Pour la république

Bruits de conspiration contre les Anglais

"Le New-York Journal" dit que des circulaires en français, rédigées comme suit, ont été distribuées, cette semaine, dans l'Etat de Massachusetts :

"Nous nous rendons à Winnipeg pour y organiser une République et porter secours aux Libérateurs. — Signé : Camp de l'Armée républicaine du Canada."

Dans le cours de cette explication qu'il donne de cette circulaire, le même journal rapporte les paroles suivantes d'un chef des républicains :

"Nous avons organisé un mouvement pour établir une République au Canada, et si nous sommes venus ici (Massachusetts), c'est dans l'unique but de lever des troupes suffisantes pour mener notre projet à bon fin. Nous avons bien réussi jusqu'à présent, et déjà nous sommes sûrs du succès."

Alléché par cette nouvelle sensationnelle, de nombreux journaux ont taché d'avoir confirmation du prétendu mouvement en question. Leurs efforts sont demeurés vains, paraît-il, et ils assurent que la trace d'aucune organisation semblable ne saurait être trouvée dans le Massachusetts.

Un télégramme de Washington annonce cependant que les autorités des Etats-Unis se livrent actuellement à une enquête approfondie et prennent des mesures pour arrêter tout recrutement de soldats.

NOUVELLES D'OTTAWA

LE CONSEIL DES MINISTRES SIEGE TOUTS LES JOURS

Ottawa, 6 fév. Les ministres siègent tous les jours en conseil pour préparer le travail de la session.

M. Jacques Bureau, député de Trois-Rivières, est ici pour affaires d'appointement.

Le vice-président Reed, de notre Chambre de Commerce, s'est fortement prononcé, hier soir, au cours d'un discours en faveur d'une loi de faillite uniforme pour tout le Canada.

On ajoute peu de foi ici à la rumeur que l'hon. M. Blake entreprendra dans la politique canadienne.

Le comité des écoles publiques a décidé hier d'admettre les journaliers à ses réunions de comités.

Les sociétés irlandaises ont déjà commencé leurs préparatifs pour célébrer dignement leur fête nationale cette année.

Lady Minto a organisé un concours de patins qui aura lieu lundi soir, au patinoir Rideau.

La suggestion faite hier par les députés de Toronto, au ministre de la Justice, de retarder le bill du téléphone jusqu'à ce que la décision du juge Street, maintenant en appel, soit maintenue ou rejetée, a eu l'effet de jeter la division parmi les représentants de la municipalité.

Elections générales au Nouveau-Brunswick

Nomination : 21 février Scrutin : 28

St-Jean, N. B., 6.

Le gouvernement Tweedie vient de dissoudre la législature. Nominations, le 21 février, et scrutin, le 28.

Feu de cheminée

Les pompiers ont été appelés ce matin pour un feu de cheminée de l'indicateur No 19. Peu de dommages.

Une députation de Québec sera reçue cet après-midi

PAR SIR WILFRID LAURIE

L'embargo sur le bétail canadien est modifié

(De correspondant de "Soleil")

Québec, 6 fév.

Sir Wilfrid Laurier recevra cet après-midi une députation de Québec, en rapport aux améliorations du système de quais dans le havre et la construction de nouveaux quais dans le haut du port MM. LaLiberté, Garnier et Arnaud étaient au nombre des délégués.

Il est entendu qu'un ordre en conseil sera adopté sans délai, permettant la transportation de bœufs par le C. P. R., à travers le Maine, pour exportation par St-Jean, pour l'Angleterre, l'embargo sur le bétail étant modifié dans ces sens.

La grève sensationnelle à Montréal

NOUVEAUX DETAILS

(De correspondant de "Soleil")

Montréal, 6.

La Compagnie des Tramways n'a pas encore essayé un seul de ses chars.

Tous chefs ouvriers ont consenti à tous les camarades de se conduire comme des gentils hommes.

L'ordre qu'ils ont maintenu jusqu'ici leur attire les sympathies du public.

La manufacture McCready a envoyé six voitures doubles ce matin, pour racoler ses hommes et les conduire à la manufacture, située à Delorimier.

La dernière tempête

Ce fut une terrible tempête que celle d'avant-hier et d'hier. A Lévis, le tramway électrique a été tout désorienté et n'a pu marcher de la journée, hier. Ce matin, il ne marchait pas encore, mais l'on débarrassait la voie et à 9 heures, le premier char a pu circuler. C'est là une bonne note pour la compagnie de l'Électrique de Lévis.

Les trains de l'Intercolonial qui hier étaient tous en retard, sont arrivés aujourd'hui à la gare de Lévis, un peu en retard, il est vrai, un petit peu en retard aussi, mais tout de même ils sont arrivés.

Un nouveau capillon pour Saint-Evariste

Nous sommes informés que M. le curé Narcisse Proulx, de Saint-Evariste de Forzyth, Beauce, a commandé à M. J. A. Langlais, de Québec, un capillon de trois cloches, le tout pesant 5,000 livres. Ces cloches seront fabriquées à la maison Hayward, fils, Ville-Dieu, Manby, Québec. Ces cloches arriveront à Lévis dans le cours de l'été prochain.

Les soumissions pour l'aqueduc de Lévis

Les cinq soumissions dont nous avons parlé hier ont été ouvertes hier soir devant les conseillers, par M. le greffier Eugène Roy.

Comme nous l'avons annoncé hier, il y avait des soumissions pour jusqu'à \$650,000, la plus basse étant de \$615,000. C'est à la prochaine séance du Conseil que l'on prendra cette sérieuse question en considération, c'est-à-dire, lundi prochain.

Notes sociales

On nous apprend qu'il s'organise deux eueches de souscription dans un but de charité. Un pour les messieurs et dames mariés le 18 février, et un pour jeunes gens et jeunes filles le 20 du même mois, dans les salles du Skating Ring.

Les personnes qui s'assisteront auront l'occasion d'aider, une bonne oeuvre tout en passant une soirée agréable.

Pour s'amuser

Dans un salon, une dame, parlant d'une de ses amies, dit : —"Dernier qu'elle est "soit" ! —"Qu'en savez-vous ? répliqua une autre personne. Elle ne dit jamais rien. —"C'est vrai mais on voit qu'elle "pense des bêtises" !

L'enseignement de la Géographie

L'Association des instituteurs en convention suggère l'adoption du livre de M. Miller.

L'Association des Instituteurs de la circonscription de l'École Normale Jacques-Cartier a eu le 30 janvier courant, à l'École Normale de Montréal, la 116e réunion de ses membres, sous la présidence de M. J. N. Perrault.

Étaient présents : M. Tabbé N. Dubois, principal de l'École Normale ; les principaux Leblond de Brumath, P. Ahern, H. O. Doré, P. J. Leitch, J. V. Desautels, L. O. Doré, de St-Jean ; MM. les professeurs J. O. Casgrain, G. A. Archambault, G. Trudel, J. B. Laberge, G. Tremblay, A. Letourneau, A. Noël, J. Payant, L. de Bellefeuille, H. Rondeau, F. Vasselin, N. Valois, Ed. Daulin, J. B. Martel, J. E. Paquette, S. Roch, J. A. Lanctôt, T. M. Reynolds, Ed. Desjardins, L. C. St-Amour, M. Lanctôt, U. Barabé, J. M. Manning, W. O'Donoghue, J. H. Lanctôt, Nap. Gravel, W. Elie, L. Roch, J. J. Jamin, J. A. Morin, L. Larive, W. Meloche, J. P. Thibault, Z. Guerin Leblanc, J. H. Bergeron, N. Bricebois, N. A. Miller, J. E. Bernier, J. Hogan, L. E. Gobeille, J. B. Demers, inspecteur, W. McGovern, insp. B. Lippens, insp. B. Menard, H. Mondoux, A. L. Augé, Z. Beaulieu, M. Brossard, T. Cuddey, W. Callagher, G. Caisse, J. S. Teasdale, H. O'Donoghue, J. A. Cleroux, S. Boutin, G. E. Page, F. X. St-Laurent, Burse, J. M. Tremblay, L. Tremblay, O. Robitaille, H. Moré, R. J. Cuddy, J. J. Colfer, L. Legault, L. E. Warren, O. E. Dallaire, conf. agricole, D. Malone, J. P. Labarre, I. Dasylva, N. Bédier, G. Nadon, J. T. Dorais, L. J. N. Ducharme, J. A. Bricebois, H. Valois, E. Leroy, J. A. Roch, A. B. Charbonneau, les élèves-maitres de l'École Normale.

A la séance de l'après-midi, M. J. P. Thibault fait une conférence sur l'enseignement de la géographie et en particulier sur la nécessité de changer le manuel de géographie en usage dans nos écoles.

M. Thibault déclare tout d'abord que l'Association doit examiner la valeur des livres qui sont entre les mains des élèves de nos écoles, et qu'il devrait être de son ressort de choisir, entre les divers livres approuvés par le comité catholique du Conseil de l'Instruction Publique, les meilleurs et les plus propres à faire progresser les enfants.

Il établit en quelques mots l'importance de l'enseignement de la géographie, indique les principes généraux selon lesquels cet enseignement doit être donné et le matériel actuellement à la disposition des instituteurs de Montréal. Il réclame des cartes, mappes et des cartes locales, puis aborde l'examen des livres de texte.

Il estime que le manuel actuellement employé à Montréal a eu son heure d'utilité, mais que cette géographie n'est plus à la hauteur des besoins actuels. Elle ne traite pas suffisamment du Canada et ses données sont trop anciennes ; elle propose de nouvelles questions et par conséquent, le style est par trop concis. M. Thibault dit que la Nouvelle Géographie de M. J. N. Miller paraît à ses yeux et demande que l'Association lui recommande aux Conseillers.

M. A. B. Charbonneau fait alors la motion suivante, appuyée par M. J. P. Thibault : "Attendu que la "Nouvelle Géographie Élémentaire" de M. J. N. Miller a été approuvée par le Conseil de l'Instruction Publique à sa séance de mai 1901 ;

"Attendu que cet ouvrage a reçu l'approbation de plusieurs évêques de la province, des directeurs de collèges, des principaux de nos écoles normales, des inspecteurs et des instituteurs ;

"Attendu que les membres de cette association considèrent que tous ces éloges sont bien mérités, tant au point de vue matériel que pédagogique ;

"Attendu que les manuels en usage ne répondent plus aux besoins de nos écoles ; que l'adoption de la "Nouvelle Géographie Élémentaire" de M. J. N. Miller améliorerait l'enseignement de cette matière ; je propose, secondé par M. J. P. Thibault :

Que l'Association des Instituteurs de la circonscription de l'École Normale Jacques-Cartier recommande respectueusement à tous les commissaires des écoles catholiques de la province de Québec l'adoption de la "Nouvelle Géographie Élémentaire" de M. J. N. Miller, dans toutes les écoles sous leur contrôle ;

2o. Qu'elle recommande également aux titulaires de nos écoles d'user de leur influence auprès des autorités scolaires dont ils dépendent afin qu'elle soit adoptée et cela pour le plus grand progrès des études géographiques dans notre province.

Adopté à l'unanimité.

Plusieurs professeurs vantent hautement le livre de M. Miller et tous espèrent qu'il sera bientôt dans nos écoles.

Les leçons gratuites de broderie à l'aiguille commenceront lundi à 10 h. a. m., chez Fagry, Leprieux et Frère. Les dames qui désirent prendre part à ces leçons d'ont donner leurs noms au magasin.

Accident sur le Pacifique

UNE LOCOMOTIVE LANCÉE HORS DE LA VOIE

Le convoi rapide du Pacifique de Québec, hier soir, à sept heures, a été retardé à Champlain par suite d'un accident qui aurait pu avoir des conséquences terribles. Une locomotive et un chaudière avaient été déversés de Montréal pour tenir la voie libre au train rapide. Tout alla bien jusqu'à Champlain alors que la locomotive et le chaudière sautèrent de la voie à une distance considérable. L'ingénieur du nom de Piquet a reçu de blessures graves et a été transporté à l'Hôtel-Dieu de Québec. Le chaudière n'a pas été blessé, car il a eu la bonne fortune d'être lancé dans un amas de bois où sa chute fut amortie.

La locomotive est tellement endommagée qu'on n'en distingue plus le tuyau au dire de quelques personnes. Elle sera retirée aujourdhui de cette prosaïque position. Cet accident a eu, comme nous l'avons dit, pour résultat de retarder le rapide d'une heure et demie à cause des travaux de débarrasser de la voie auxquels il a fallu procéder à Champlain.

Palais de Justice

Le terme de la Cour d'Appel est terminé hier après midi.

Les cours d'Enquêtes et Mérites et de Pratique ont siégé ce matin à l'heure ordinaire. Jugements rendus par l'honorable juge Langliard : Dionne vs Larue—Jugement suivant conclusions de la déclaration. Blouin vs Demeule et al.—Jugement suivant les conclusions de la déclaration du demandeur.

Des visiteurs pas du tout distingués à Québec

Québec a eu ce moment la visite de filous très audacieux. Hier, ils ont réussi à se faufiler jusque dans le parloir de l'archevêché. Ils ont emporté d'un magnifique casque en moulin de Perse, évalué à \$80, que M. le curé Maguire avait déposé sur la table en se rendant à la salle à dîner.

Se rendant ensuite au magasin de M. P. J. Oyé, ils ont réussi à s'emparer d'un casque évalué à \$15, de l'un des commis, et d'une cravate en soie, évaluée à \$1. Les dévotives n'ont pas encore réussi à mettre la main sur ces filous. Il importe, en attendant, que nos concitoyens soient sur leur garde.

UNE ACCUSATION GRAVE

Une jeune fille de l'Ange-Gardien, qui était autrefois employée dans une fabrique, pas très éloignée de Québec, a fait, hier, sa déclaration dans laquelle elle allègue que ses services ayant été requis à la manufacture durant l'avant-midi du 8 décembre, jour de l'Immaculée Conception, elle s'y est rendue, qu'elle fut contrainte de prendre un breuvage qui lui fit perdre connaissance. Qu'on lui aurait ensuite fait subir les derniers outrages.

Cet assaut fut tel qu'elle perdit la raison, qu'elle n'aurait repris sa connaissance que depuis deux ou trois jours. Il y aurait sept des employés impliqués dans cette si malheureuse affaire.

Nous cachons les noms pour ne rien préjuger, et laisser la justice elle-même déclarer les responsabilités.

LA RAQUETTE

Ce soir, les raquetteurs de l'Union Commerciale front une lutte. Ils chasseront la raquette et se rendront à Maizerets, où un "euchre party" aura lieu.

Notes personnelles

Une dépêche de Beaumont à midi nous apprend que M. Damase Turgeon est de plus en plus faible. Comme notre vieil ami a ses 81 ans révolus, il y a bien peu d'espoir.

M. J. B. LaLiberté, président de la Commission du havre, et M. J. P. Thibault, inspecteur, sont partis ce matin pour Ottawa.

M. A. Bousnel, de Montréal, agent d'assurances, est en ville.

M. Harry Davies, le superbe ténor de la Compagnie d'Opéra qui joue en ce moment à la salle Jacques-Cartier, est arrivé hier soir. Il a fait sa première apparition hier soir dans le rôle de Lionel, dans l'opéra Martha.

REMERCIEMENTS

Remerciements à St-Joseph et à St-Jean-Baptiste de la Salle, pour avoir obtenu une situation pour leur intervention avec promesse de publier. — Un ancien élève des Frères de la Doctrine Chrétienne.

Accident à la manufacture Crépault

Un jeune garçon se fait broyer un bras

Ce matin, un bien pénible accident, est arrivé à la manufacture de chaudières de M. B. Crépault, 51 rue Colomb, à St-Roch. Un jeune homme âgé de 17 ans, travaillant en cet endroit, quant on s'approchait trop près d'une machine en mouvement, il eut le bras engagé dans une courroie. Le résultat a été qu'il a eu le bras fracturé en trois endroits.

On fit mandor de suite l'ambulance, et la pauvre victime a été transportée à l'Hôtel-Dieu, où un médecin lui a prodigué ses soins.

SALLE JACQUES-CARTIER

La première de "Martha"

Une splendide soirée artistique

Les nombreux spectateurs qui ont eu la bonne fortune d'entendre la première de Martha à la salle Jacques-Cartier, sont unanimes à dire que la Royal Opera Company, qui tient depuis quelques jours l'affiche, a remporté hier soir son plus grand succès de la semaine. Cette appréciation n'est pas exagérée, car un succès comme celui d'hier soir suffit pour faire le nom d'une troupe de théâtre.

hier soir le public était très select et on remarquait quantité de jolies toilettes. Disons en passant que le directeur, grâce à des efforts persévérants et à une intelligence remarquable des besoins d'un théâtre, a réussi à faire à notre ville populaire une transformation qui la rend des plus considérables et à faire disparaître ses scènes empuësées qui jettent autrefois un véritable discrédit sur la salle Jacques-Cartier. Aujourd'hui, les mesures ont été prises et exécutées de façon à ce que le public soit choisi et tout le monde y gagne.

Le crédit de cette amélioration désirable et demandée à grands cris dans le public, revient à M. Louis Berin, le propriétaire général. Le succès qui l'accompagne est un encouragement à faire venir de meilleures troupes parmi lesquelles mettons au premier rang la compagnie actuelle.

Hier, c'était soirée de gala. On donnait du grand opéra ni plus ni moins et la pièce sur l'affiche "Martha" était bien de nature à attirer une foule de spectateurs.

Dans cette expectative, les membres de la troupe étaient décidés à mettre en relief tout leur savoir. Puissamment aidés par une nouvelle acquisition dans la personne de M. Davies, un des plus beaux ténors jamais entendus ici, elle était en état de rencontrer un public d'élite et d'apporter la critique.

La soirée a été des plus amusantes et nous engageons le public à se rendre en foule ce soir. On répète "Martha" et on peut être sûr d'y passer les moments les plus agréables.

UNIVERSITÉ LAVAL

Ce soir, vendredi, à 8 heures, M. Tabbé Gosselin, docteur en lettres, membre de la Société Royale, donnera une deuxième conférence sur "La Monarchie de Juillet". Sujet : Casimir Périer, Thiers, Guizot, Lamartine, Berryer. Un mot de la grande épopée Algérienne.

Grandes assemblées

Dimanche, 8 courant, il y aura, à 2 h. p. m. précises, dans la salle Patoine, 250 rue St-Joseph, grand rassemblement général de tous les briquetiers, plâtriers et maçons de la ville de Québec. Beauport et des environs, pour tous ceux qui font partie de l'Union et ceux qui n'en font pas partie, dans l'intérêt général de tous. N'y manquez pas, des orateurs étrangers adresseront la parole.

Par ordre, Jos. Chevalier, Président de l'U. des B. de Q.

Joutes de Hockey

Demain soir, les rapports de la joute entre l'Ottawa et le Victoria, à Montréal, seront affichés au patinoir Québec, où aura lieu celle entre le Montréal et le Québec. Les membres du club de raquette Québec assisteront en corps à cette joute. A cet effet, ils ont loué la galerie de la faufare, au patinoir Québec.

COUR DU RECORDER

Pas l'ombre d'un prisonnier pour ivresse ce matin, en Cour du Recorder.

Quatre causes contre des propriétaires qui avaient négligé de faire enlever la neige de leur toit ont été entendues, et les défendeurs ont été condamnés à l'amende ordinaire.

Hyménées

Le 2 février, M. le capitaine Joseph Turgeon, du 92e régiment de Dorchester, a conduit à l'autel, à St-Lasare, mademoiselle Marie Cordelia Genest.

La mariée avait pour témoin, son père M. Laurent Genest, et le marié aussi comme témoin, le major Joseph Turgeon, son père. Tous nos souhaits de bonheur aux nouveaux époux.

BOURSE DE MONTREAL

Table with columns for various stocks and their prices. Includes A.R. McDONALD & CIE, CLOUVER, and various other companies.

BOURSE DE NEW-YORK

Table with columns for various stocks and their prices. Includes C.P. & N.Y., Am. Sugar, and various other companies.

A. B. DUPUIS ART. BRUNEAU BRUNEAU & DUPUIS

COURTIERS Membres du Montreal Stock Exchange

QUEBEC, 81 rue St-Pierre. MONTREAL, 12 rue Hospital. NEW-YORK, 15 Broad St.

ON DEMANDE

De bons agents pour la ville de Québec. L'expérience n'est pas absolument essentielle. Les services d'un agent spécial sont donnés gratis. On demande aussi un écrivain dans les deux langues. S'adresser à la Grand West Life, chambre No. 4, bâtiment banque Hochberg, Québec.

A VENDRE

500 cordes marionnettes et érables à bon marché. S'adresser à Che Wagner, au Bassin, à gauche du Cross Wall 6 St.

ON DEMANDE

Une servante générale capable de faire très bien la cuisine, ou l'on garde une bonne. S'adresser 79 Ste Ursule 6 St.

GRAND ENCAN LIVRES

A la bibliothèque des livres à vendre ou à louer 811 rue St-Valier, St-Sauveur

Judi et vendredi, les 5 et 6 courant, à 7 h. 30 du soir, nous vendrons par enchères plus de 2000 romans des auteurs les plus recherchés, tels que : F. D. Verrier, Richerbourg, Montclair, Féval, Doulet, Malot, Clautel, Navery, Allard, etc.

HOCKEY

Championnat Senior MONTREAL vs QUEBEC AU PATINOIR QUEBEC

Samedi, 7 Février 1903 A 8 Heures 30 p. m.

TEMPERATURE

Observatoire de Toronto, 6 février. PRONOSTICS.—Vent du nord-ouest ; temps beau et modérément froid, aujourd'hui et demain.

Grand encaen de livres, ce soir, au No 811 rue St-Valier. Voir l'annonce dans une autre colonne.

Son témoignage non sollicité

Chers messieurs—Je ne puis parler assez hautement de l'excellence du "LINIMENT MINARD". C'est le remède que je garde toujours à la maison, en cas de brûlures, entorses, etc, et nous vendrions jamais à en passer.

C'est réellement une médecine merveilleuse. John A. MacDONALD, Editeur du "Arnprior Chronicle".

NAISSANCE

BELLE-ISLE.—Le 3 courant, est né à Deschambault, Marie Genevieve Elodie B. Bédier, enfant de Nérée Bédier, pilote, Deschambault.

DECES

ROUSSEL.—Décédé le 4 février, sieur Prudent Roussel, ancien épier, veuve de Dame Céline Roussel, à l'âge de 73 ans.

ON DEMANDE

Une servante munie de bonnes recommandations trouvera une place au No 17 rue du Roi, Pas de l'Arve.

Commis demandé

On demande pour le premier samedi prochain un commis de plusieurs années d'expérience dans le commerce d'épicerie, sachant français et le français. Intitulé de faire applications, on n'a pas les qualités voulues et les meilleures références. S'adresser par lettre à Bureau de Soel.

A LOUER

Deux grands magasins, Nos. 25 et 35 rue St-Joseph, chauffés à l'eau chaude par le propriétaire, l'occasion immédiate ou le loyer. S'adresser à A. J. Levesque, 615-617 St-Dominique.

A LOUER

Cette superbe maison, un des plus beaux sites de Lévis, ancienne résidence de M. L'abbé DesGrosblé, contenant 12 chambres, éclairées à la lumière électrique, avec appareil de chauffage à eau chaude, chambre de bain, water-closet, lacets maison situés sur la façade, rue Fraser, près l'avenue de l'Hotel de Ville et dominant le "caveau" et la ville de Lévis. Les chaux électriques circulent tout le long de cette résidence privée. L'occasion est rare. S'adresser à M. J. Levesque, 615-617 St-Dominique.

A VENDRE

Une berline à pain à vendre sur marché. S'adresser au No 151 rue Arve 6 St.

Argent à prêter

\$30,000 à prêter sur première hypothèque. S'adresser par lettre P. O. Box 93.

Salle Jacques-Cartier

TELEPHONE 2480 Louis Bertin Locataire-Géran

Saison d'Opéra

Commencant Lundi, 2 Février

MARTHA

Matinée samedi. Soir, 15, 25, 35c. Matinée, 15 et 25c

Troupe Royale d'Opera

Tous des étoiles. Jolies filles. Costumes nouveaux. CE SOIR Grand opéra romantique de Flotow